

2021 – 2022

Plan d'activités

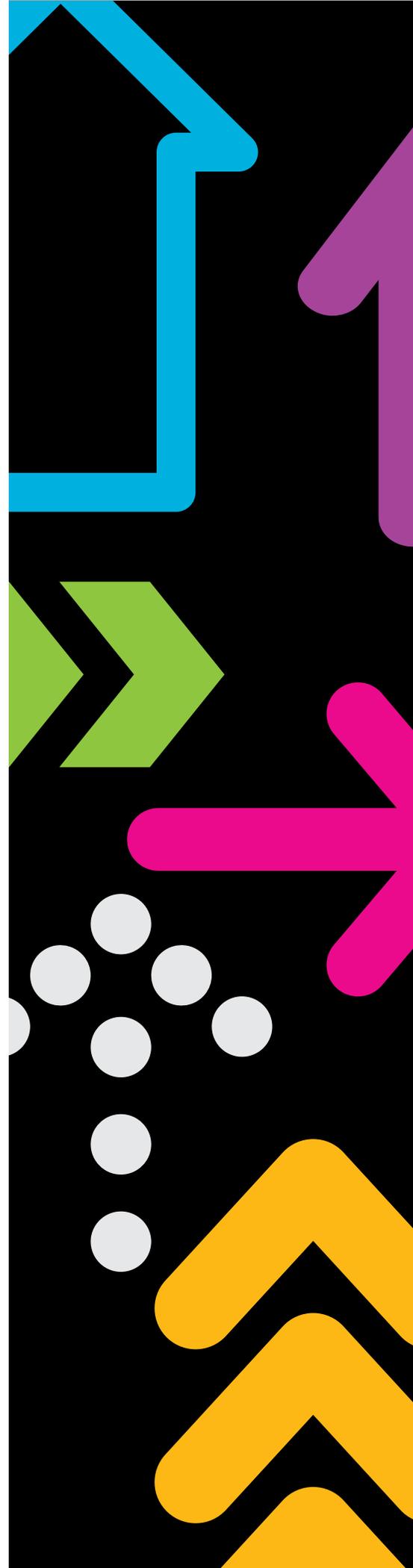


Table des matières

3	Message du PDG et président du conseil d'administration
4	Introduction
5	Prestation des services par Santé Ontario
6	Modèle de fonctionnement
7	Lutte contre la pandémie
8	Notre engagement en faveur de l'équité, l'inclusion, la diversité et l'antiracisme
11	Notre engagement en faveur de la concertation
13	Nos objectifs globaux pluriannuels
15	Nos priorités triennales de mise en œuvre
35	Mesures de rendement
36	Annexe
37	Notre environnement actuel
39	Aperçu régional
44	Risques pour le système de santé
48	Détermination, évaluation et atténuation des risques
50	Opérations et plan de dotation en personnel
51	Ressources humaines
52	Plan ⁵² Plan relatif à la technologie de l'information (TI) / la prestation électronique des services (PES)
54	Avancement de la stratégie relative à la gestion de l'information, aux données et à l'analyse (GIDA) de Santé Ontario
56	Plan de communication stratégique
57	Initiatives impliquant des tiers
58	Sources
61	Abréviations

Message du PDG et président du conseil d'administration

Santé Ontario a été créé il y a deux ans afin de mieux coordonner et interconnecter le système de soins de santé, de le rendre plus efficace et soutenir la prestation des meilleurs soins possibles aux Ontariens.

Au cours des deux premières années, nos efforts ont surtout porté sur la constitution des fondations nécessaires à l'établissement d'un organisme provincial de santé unique et intégré, tout en maintenant l'excellence de nos fonctions essentielles et de nos soutiens au système de soins de santé. Parallèlement, à partir de mars 2020, nous avons assumé un rôle imprévu, bien que très important, dans la réponse de la province à la pandémie de COVID-19. En collaboration avec le gouvernement et nos partenaires du système, nous avons rapidement modifié certaines de nos priorités pour répondre aux besoins urgents et complexes créés par la pandémie et participer à la limitation de la propagation du virus.

Alors que nous entamons notre troisième année d'existence, notre vision à long terme s'enrichit pour continuer à faire de cette province un leader mondial en matière de santé et de bien-être pour tous les Ontariens, en menant toutes ses actions dans un souci d'innovation et de transformation.

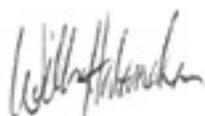
L'élaboration de notre plan d'activités est guidée par notre mandat, lequel nous confie la mission de former une seule équipe soudée chargée de mettre en œuvre la stratégie du gouvernement, de superviser la prestation des soins de santé, d'améliorer l'orientation clinique, ainsi que d'étendre et de renforcer les capacités d'amélioration de la qualité et du rendement dans tout le continuum des soins.

Pour s'acquitter de ce mandat, nous savons que nous devons mieux comprendre la diversité des expériences qui donnent forme au système de santé de notre province, et nous nous tiendrons responsables d'appliquer ces apprentissages dans le but d'améliorer les soins et les résultats en matière de santé. Nous sommes déterminés à œuvrer pour un engagement et un partenariat significatifs qui nous permettent d'établir et de renforcer les relations dans l'ensemble du système de soins de santé en mettant l'accent sur la détermination des lacunes, l'amélioration de la coordination et la priorisation des populations mal desservies et vulnérables.

Nos priorités pour 2021-2022 tiennent compte de ce que nous avons entendu jusqu'à maintenant dans nos conversations préliminaires avec les patients, les clients, les résidents, les familles, les aidants, les fournisseurs de soins de santé et les dirigeants du système au sujet de ce qui compte à leurs yeux et de ce que Santé Ontario peut faire pour améliorer les soins de santé provinciaux. Dans cette optique, nous avons défini cinq objectifs généraux émergents pour 2021-2022 :

- Réduire les inégalités en matière de santé
- Renforcer l'excellence des soins et des services cliniques
- Transformer les soins en plaçant la personne au cœur du système
- Optimiser les ressources du système à l'aide des données probantes
- Renforcer la capacité de leadership de Santé Ontario

Nous sommes très reconnaissants envers les membres de la famille Santé Ontario et nos partenaires de toute la province pour leur engagement à travailler avec nous à l'atteinte de nos objectifs d'amélioration de la santé et de la vie des Ontariens.



Bill Hatanaka
*Président du conseil
d'administration*



Matthew Anderson
Président-directeur général

Introduction

Santé Ontario a été créé grâce à l'adoption de la *Loi de 2019 pour des soins interconnectés*. Notre courte histoire est marquée par nos efforts de transformation et l'établissement de liens solides avec nos partenaires de l'ensemble du système de santé, avec le ministère de la Santé (ministère) et à l'interne au sein de Santé Ontario.

Nous nous engageons à nous aligner sur les priorités pangouvernementales de l'Ontario et à les mettre en œuvre, y compris celles énoncées dans le plan d'action. *Faire progresser l'Ontario*, ainsi que celles décrites dans la lettre de mandat 2021-2022 de la ministre adressée à Santé Ontario.

Il s'agit notamment des engagements du gouvernement envers :

- la compétitivité, la durabilité et la gestion des dépenses;
- la transparence et la responsabilisation;
- la gestion des risques;
- la gestion des effectifs;
- la collecte de données;
- la prestation numérique de services et le service à la clientèle.

Nous sommes également pleinement déterminés à appuyer les objectifs du ministère visant à transformer notre système de soins de santé pour qu'il soit axé sur la personne et le numérique, intégré et coordonné, plus équitable, viable, robuste en matière de protection de la vie privée et conçu pour durer plusieurs générations. Nous serons d'ardents défenseurs des stratégies clés du ministère, notamment la stratégie Priorité au numérique pour la santé. De plus, comme le précise la *Loi de 2010 sur l'excellence des soins pour tous*, nous sommes pleinement déterminés à améliorer la qualité des soins de santé en Ontario.

Nous avons hâte de travailler avec le ministère des Soins de longue durée, avec lequel nous établirons une entente de responsabilisation et lequel nous adressera une première lettre de mandat. Une fois la lettre reçue, nous travaillerons à intégrer les grandes priorités qui y sont énoncées dans notre plan d'activités.

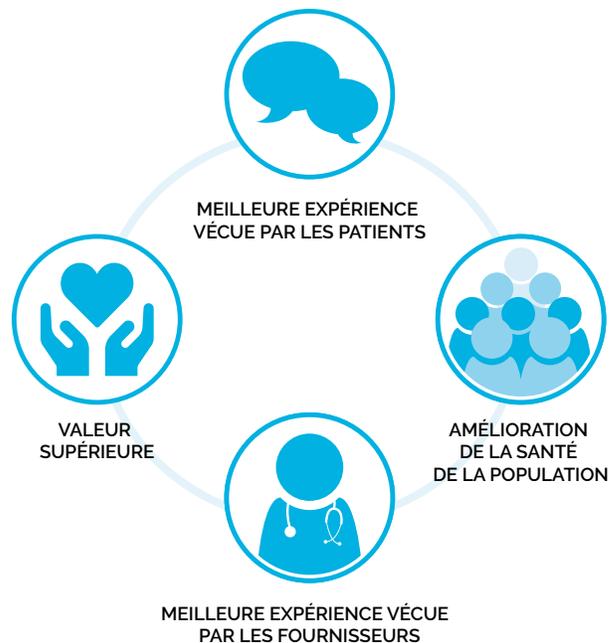
Alors que nous entamons notre troisième année d'existence, nous envisageons l'avenir et mettons en œuvre des plans de poursuite de l'amélioration des résultats en matière de santé, des expériences des personnes ayant accès au système de santé, des expériences des fournisseurs de soins de santé, et de l'optimisation des ressources du système. Nos efforts s'inscriront dans un cadre directeur fondé sur des principes que nous appliquons à toutes nos activités. Voici quelques-uns de ces principes :

- Accorder la priorité à la santé et au bien-être des Ontariens dans tout ce que nous faisons, en reconnaissant les besoins distincts des personnes et des collectivités;

- Favoriser l'intégration à tous les niveaux, en travaillant avec nos partenaires pour éliminer les obstacles à une meilleure coordination des soins;
- S'appuyer sur des données et des mesures fondées sur des données probantes tout en écoutant les avis des personnes que nous servons pour améliorer la santé et les expériences et obtenir le meilleur rendement possible du l'investissement public;
- Remettre en question le statu quo, se demander comment améliorer la prestation des soins en éliminant les obstacles et en utilisant des approches et des outils existants et nouveaux, y compris la technologie.

La pierre angulaire de notre cadre directeur demeure le quadruple objectif du système de soins de santé. Le quadruple objectif est un guide précieux pour les prises de décisions et l'optimisation du rendement des soins de santé, et nous y sommes très attachés. Il vise notamment à améliorer les résultats en matière de santé de la population, la façon dont les gens perçoivent le système de soins de santé, l'expérience des intervenants et des fournisseurs de première ligne, et à optimiser les ressources du système.

Santé Ontario – Quadruple objectif



Prestation des services par Santé Ontario

Bien que Santé Ontario ait déjà commencé à regrouper 21 organismes de santé distincts, les événements de 2020-2021 nous ont obligés à accélérer ce processus et à mettre immédiatement en œuvre nos ressources combinées en tant qu'organisation intégrée unique. Nous avons fait grandement progresser notre collaboration avec nos partenaires du système de santé et le ministère et nous poursuivons sur notre lancée. Par exemple, nous avons immédiatement renforcé l'intégration dans l'ensemble du système de santé (grâce à l'intégration de notre chaîne d'approvisionnement et au passage d'un système de laboratoire cloisonné à un réseau provincial) et adopté une vision systémique des soins de santé pour remédier aux pénuries de préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) et fournir un soutien supplémentaire aux foyers de soins de longue durée grâce à notre rôle de leadership dans les soins à domicile et en milieu communautaire. En réponse à la pandémie de COVID-19, Santé Ontario, comme tant d'autres organismes de la province, a été obligé de réorienter ses efforts et de relever ces défis de front sans tarder. Ce faisant, nous avons beaucoup appris sur les rôles que notre organisation doit jouer pour soutenir ses partenaires et avoir une influence majeure sur le système de santé en général. À mesure que Santé Ontario continuera d'avancer, nous mettrons à profit ces leçons pour assurer le bon fonctionnement du système de santé.

En 2020-2021, nous nous sommes structurés en un organisme au service de tous les Ontariens. Par exemple, nos dirigeants régionaux ont travaillé avec les partenaires du système de santé à l'établissement de structures d'intervention axées sur l'action faisant office de vitrine des activités de mise en œuvre et de gestion des relations, lesquelles ont permis d'assurer la satisfaction des besoins locaux, et de coordonner les partenariats et la logistique pendant la pandémie de COVID-19. Ces structures constituent un excellent point de départ pour renforcer la présence de Santé Ontario à l'échelle de la province. Notre pertinence et notre influence reposent sur la présence de membres de notre personnel dans l'ensemble de la province.

En tant qu'organisme unique, nous travaillons avec nos partenaires et en collaboration avec le ministère et le gouvernement selon un ensemble commun de priorités

pour répondre aux besoins du système de santé. Regrouper 21 organismes distincts en une seule équipe n'était pas une mince affaire, et la mise en œuvre de notre structure organisationnelle intégrée n'était que l'un des nombreux travaux que Santé Ontario a réalisés pour rassembler notre organisation. Ces solides fondations nous permettent de continuer de travailler avec le ministère au renforcement du mandat de Santé Ontario. Par exemple, au 1er avril 2021, en plus d'avoir finalisé l'intégration du Réseau Trillium pour le don de vie (RTDV) et la planification, le financement, l'intégration et les autres fonctions non liées aux soins à domicile des Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), nous aurons également élargi notre rôle dans le secteur de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances, l'espace numérique de la santé et les soins spécialisés. Dans la foulée de notre deuxième année de fonctionnement, nous travaillons également avec le ministère à la mise en œuvre d'une entente de responsabilisation moderne qui permettra à Santé Ontario de respecter les objectifs et les attentes établis par le gouvernement, lesquels sont axés sur la capacité d'interconnexion et de modernisation du système de santé.

Notre modèle opérationnel est conçu pour refléter cette vision et la concrétiser, et s'articule autour d'un objectif commun axé sur la personne afin d'améliorer les expériences et les résultats en matière de santé. Alors que nous poursuivons la mise sur pied Santé Ontario, nous nous engageons à mettre à profit toutes les compétences, les connaissances et la passion des membres de notre équipe partout dans la province dans un effort coordonné pour le soutien du système de santé.

Modèle opérationnel

Patients de l'Ontario, résidents de foyers de soins de longue durée, clients en milieu communautaire, aidants, bénévoles et diverses communautés (notamment les communautés autochtones, francophones, noires et les personnes handicapées)



Fournisseurs de soins de santé et équipes Santé Ontario



Fournisseurs de soins de santé et équipes Santé Ontario

Partenariat entre les patients, les aidants, les collectivités et les fournisseurs (engagement)
Accent mis sur l'amélioration des résultats de santé de la population, l'amélioration de l'expérience des patients, l'amélioration de l'expérience des prestataires de première ligne, et l'optimisation des ressources (quadruple objectif)

Fonctions régionales



Fonctions du système de santé



Fonctions organisationnelles



Haute direction, stratégie et gouvernance



Lutte contre la pandémie

Santé Ontario existait depuis moins d'un an lorsque le premier cas de COVID-19 a été détecté dans la province et notre premier plan d'activités annuel (2020-2021) présentait la lutte contre la COVID-19 comme une priorité absolue. En 2021-2022, nous continuons de jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre le virus. Nous continuerons de contribuer activement à la stratégie du gouvernement en collaboration avec nos partenaires par l'entremise de nos équipes régionales. Nous mettons l'accent sur la planification, la coordination et l'action en temps opportun.

En 2021-2022, nous continuerons de répondre au besoin de dépistage par l'apport d'un soutien continu aux centres d'évaluation et aux programmes de prélèvement communautaire (où les échantillons sont prélevés) ainsi qu'au réseau de traitement en laboratoire (où les tests sont analysés). En 2020-2021, nous avons soutenu plus de 200 sites de prélèvement d'échantillons dans l'ensemble de la province et fédéré plus de 45 laboratoires dans notre réseau. Par conséquent, plus de 11,5 millions de tests de dépistage de la COVID-19 ont été effectués à ce jour, et notre capacité ne cesse d'augmenter.

Nous préserverons notre flexibilité pour nous assurer de pouvoir continuer de soutenir les exigences changeantes de l'intervention et être prêts à mobiliser pleinement notre organisme. Cela inclut la coordination de la chaîne d'approvisionnement avec le ministère et ApprovisiOntario, l'intensification du dépistage, le renforcement des capacités de soins de courte durée et de soins intensifs dans la province, le soutien des fournisseurs de soins primaires et autres soins dans l'offre de soins virtuels, la résolution des problèmes urgents dans les foyers de soins de longue durée et de soins collectifs, l'augmentation des capacités en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances, la prestation des services de don et de greffe qui sauvent des vies; la collecte et l'échange continus des données structurées avec le ministère, au besoin; et l'offre d'un soutien en matière de bioéthique, de ressources humaines en santé et de communications, tout en participant à la planification et la mise en œuvre quotidiennes du système. Nous sommes conscients de l'incidence disproportionnée de la COVID-19 sur les aînés, les communautés racialisées (en particulier les Noirs et les Autochtones) et les personnes faisant face à des obstacles systémiques (p. ex., le logement, le revenu, l'emploi, le transport, etc.). Santé Ontario continuera d'adopter une approche axée sur l'équité dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 en vue d'éliminer ces disparités.

Santé Ontario continue de travailler avec le Centre des opérations d'urgence du ministère ainsi qu'avec les organisations de services partagés (OSP) de la province pour répondre aux besoins de la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario dans le cadre de la COVID-19. À ce jour, ces travaux ont porté sur l'acquisition de ventilateurs, de lits, d'équipement de protection individuelle (EPI), ainsi que du matériel et des fonds pour le dépistage et la vaccination. Dans le cadre de ce travail, le réseau régional de Santé Ontario continuera de répondre pleinement aux besoins en matière de commande et de distribution d'EPI de 18 secteurs du système de santé et de plus de 6 000 fournisseurs de services de santé. En septembre 2020, le réseau s'est élargi pour devenir le principal point de commande et de distribution de trousse de dépistage pour tous les fournisseurs de services de santé de la province. En 2021, ces travaux seront élargis pour inclure la distribution de fournitures auxiliaires de vaccins en vue d'appuyer l'inoculation de tous les Ontariens.

Lorsque les efforts de lutte contre la COVID-19 commenceront à ralentir, nous mettrons rapidement l'accent sur le relevé de pratiques exemplaires et l'application des leçons apprises pour préparer l'avenir. Une partie de ce processus d'examen des leçons apprises comprendra nos mesures continues de mise en œuvre des recommandations du Rapport spécial sur la COVID-19 du Bureau du vérificateur général.

Notre engagement en faveur de l'équité, l'inclusion, la diversité et l'antiracisme

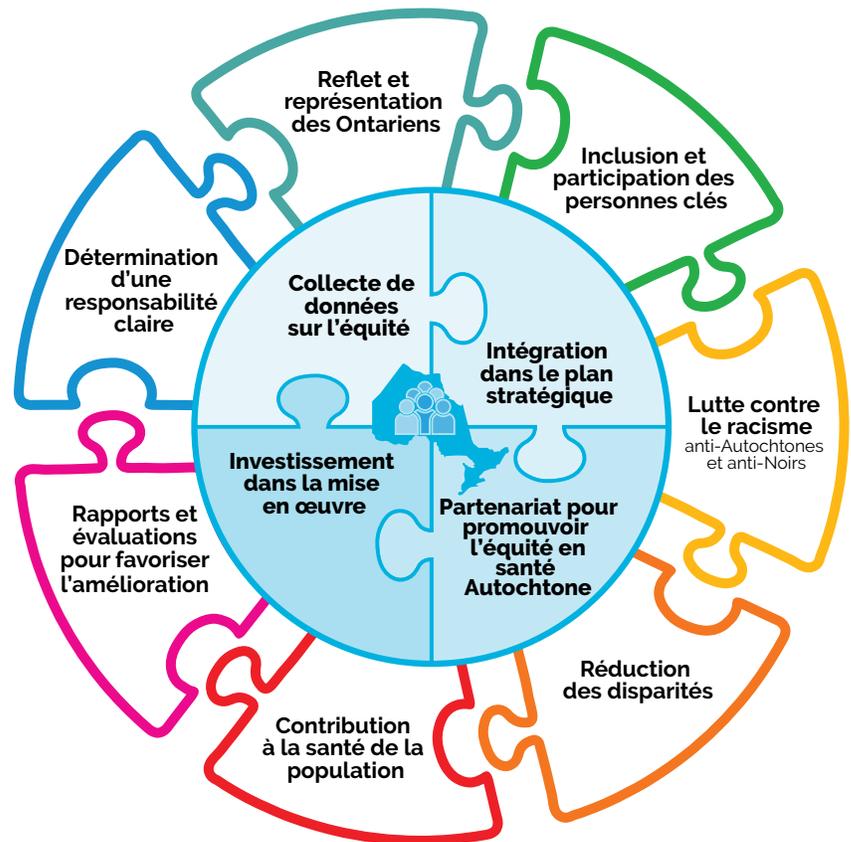
Santé Ontario croit que les organisations et les personnes qui planifient, offrent et évaluent les services de santé doivent avoir une culture axée sur l'équité, l'inclusion, la diversité et l'antiracisme et un engagement fondamental envers ces principes. En tant que partie intégrante du système de soins de santé provincial, et plus généralement partout au Canada, nous reconnaissons que les structures de pouvoir inhérentes des institutions publiques ont des répercussions injustes et inéquitables sur les personnes et les collectivités. Nous devons reconnaître les façons dont le racisme, en particulier le racisme et la discrimination anti-Noirs et anti-Autochtones, est inhérent à toutes nos institutions et que Santé Ontario fait partie de cet héritage. Pour obtenir de meilleurs résultats pour tous les patients, les familles, les aidants et les fournisseurs de soins au sein du système de santé de l'Ontario, Santé Ontario doit cerner les répercussions du racisme sous toutes ses formes et faire face à celles-ci dans le cadre de son engagement, en axant ces travaux sur le racisme anti-Noirs et anti-Autochtones étant donné les répercussions disproportionnées du racisme sur ces communautés. Pour concevoir et offrir des services et des soutiens de santé de grande qualité dans toute la province, nous devons reconnaître l'existence du racisme et de la discrimination et nous engager à éliminer ces problèmes systémiques dans le cadre de notre travail.

Nous croyons aux principes énoncés dans la *Loi de 2019 pour des soins interconnectés*, selon lesquels « le système public de soins de santé devrait être guidé par un engagement envers l'équité et la promotion de résultats équitables en matière de santé ». Notre objectif est de réduire les disparités en matière de santé en favorisant l'équité, l'inclusion, la diversité et la lutte contre le racisme. Pour atteindre cet objectif, il nous faut tenir compte de l'ensemble des facteurs, y compris les déterminants sociaux de la santé, et leurs intersections qui contribuent à divers niveaux d'avantages, de privilèges et de possibilités sources de disparités en Ontario. Par exemple, on peut citer l'identité autochtone, noire ou racialisée, le genre et l'identité de genre, l'orientation sexuelle, le handicap, l'âge, l'emplacement géographique, la situation socioéconomique, la littératie en santé, les obstacles linguistiques et l'identité linguistique, et l'accès aux services numériques.

Pour appuyer cet objectif et agir sur les facteurs des disparités, Santé Ontario a élaboré un cadre de travail sur l'équité, l'inclusion, la diversité et l'antiracisme. Ce cadre recense 11 domaines d'action pour promouvoir l'équité et lutter contre le racisme et comprend des mesures explicites pour lutter contre le racisme anti-Autochtones et anti-Noirs. Le cadre intègre les exigences législatives de la *Loi sur les services en français* et de la *Loi de 2019 pour des soins interconnectés*, ainsi que les éléments inclus dans la lettre de mandat de la ministre à Santé Ontario concernant les services en français. Pour que Santé Ontario s'acquitte de son mandat d'interconnexion et de coordination du système de soins de santé de notre province d'une manière qui n'a jamais été faite auparavant, et veille à ce que les diverses voix, idées et expériences sont entendues et prises en compte dans la façon dont il peut améliorer les choses, nous devons adopter une nouvelle approche d'identification, de mesure et d'évaluation de l'incidence que nous avons eue sur la réduction des disparités dans l'ensemble de l'Ontario.

Cadre en matière d'équité, d'inclusion, de diversité et d'anti-racisme de Santé Ontario

Met l'accent sur la lutte contre le racisme anti-Autochtones et anti-Noirs



Onze domaines d'action

- 
Collecte de données sur l'équité
 Configurer des systèmes et des moyens pour collecter, analyser et utiliser les données sur l'équité pour ensuite rendre compte des résultats et orienter les décisions futures.
- 
Intégration dans le plan stratégique
 Accorder la priorité absolue aux efforts visant à favoriser l'équité, l'inclusion et la diversité et à lutter contre le racisme anti-Autochtones et anti-Noirs.
- 
Partenariat pour promouvoir l'équité en santé Autochtone
 Reconnaître que des relations solides avec les dirigeants et les communautés autochtones, des relations fondées sur le respect, la réciprocité et une communication ouverte, sont essentielles pour que le nouveau système de santé en Ontario reflète les besoins des peuples Autochtones et y réponde.
- 
Investissement dans la mise en œuvre
 Fournir les ressources financières et humaines suffisantes pour ces efforts et pour assurer le succès et la durabilité.
- 
Détermination d'une responsabilité claire
 Établir et définir « qui » est responsable de « quoi ».
- 
Reflet et représentation des Ontariens
 Mettre tout en œuvre pour que chaque niveau de l'organisation reflète les collectivités desservies.
- 
Inclusion et participation des personnes clés
 Écouter les membres du personnel et des communautés et intégrer leurs idées et commentaires dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes et des services.
- 
Lutte contre le racisme axée sur le racisme anti-Autochtones et anti-Noirs
 Utiliser des approches ciblées pour déterminer et modifier les pratiques et procédures discriminatoires sous quelque forme que ce soit et à quelque niveau que ce soit.
- 
Réduction des disparités
 Utiliser les données et les pratiques exemplaires pour établir des normes, cerner les disparités et mettre en œuvre des mesures correctives axées sur l'accès de la population, l'expérience qu'elle vit et les résultats qu'elle obtiendra.
- 
Contribution à la santé de la population
 Collaborer avec d'autres branches du gouvernement et des organismes pour planifier des services qui permettront d'améliorer la santé de la population.
- 
Rapports et évaluations pour favoriser l'amélioration
 Publier les mesures du cadre avec tous les rapports, y compris une analyse de l'équité

En tant qu'organisme, Santé Ontario s'est engagé à bâtir de nouveaux systèmes et programmes (et à restructurer les anciens) afin que toutes les personnes et toutes les communautés de l'Ontario soient traitées équitablement et aient accès à des services de santé et à des résultats de santé équitables. Cela signifie s'engager à faire de Santé Ontario un employeur inclusif et diversifié qui veille à la sécurité de ses employés et à en faire une source de perspectives équitables en matière d'embauche, de perfectionnement et de leadership. Cela ne peut se faire qu'en nommant et en attaquant précisément les répercussions du racisme sous toutes ses formes, notamment le racisme anti-Autochtones et anti-Noirs, compte tenu de leurs répercussions disproportionnées, ainsi qu'en prenant des mesures ciblées et en assurant le suivi des progrès réalisés relativement aux objectifs d'équité et d'inclusion.

Santé Ontario est pleinement conscient de l'importance de la réconciliation avec les peuples autochtones et reconnaît l'histoire des peuples autochtones, y compris les préjudices passés et actuels infligés et la façon dont cela se traduit dans le système de soins de santé. L'histoire joue un rôle important dans la réconciliation. Afin de construire l'avenir, nous devons tirer les enseignements du passé. Nous sommes déterminés à œuvrer en faveur de la reconstruction de ces relations et à soutenir le processus de reconstruction par un dialogue continu. Santé Ontario a beaucoup à gagner de l'apport des communautés autochtones. Pour tirer parti de ces points forts, nous devons écouter les voix, les expériences et les paroles de sagesse, entre autres, qui nous permettent d'avancer vers la réconciliation. La réconciliation ne peut se faire sans **action**.

Cette action doit être empreinte d'humilité, de respect et de réciprocité. Bien que certains progrès aient été réalisés, des obstacles importants à la réconciliation subsistent. Nous nous engageons à réduire ces obstacles et à travailler en collaboration, et en tant que partenaires égaux, avec les structures de gouvernance autochtone et leurs processus de santé existants. Nous continuerons de célébrer la résilience, mais nous ne négligeons pas le fait que la résilience provient de la souffrance et nous mettrons tout en œuvre en vue d'une amélioration constante des relations.

Nous comprenons et respectons également l'importance de travailler avec nos communautés francophones. Nous nous engageons à respecter les exigences de la *Loi sur les services en français* en matière de planification, de conception, de prestation et d'évaluation des services de soins de santé destinés aux communautés francophones de l'Ontario, comme le précise la *Loi de 2019 pour des soins interconnectés* et le protocole d'entente entre Santé Ontario et le ministère de la Santé.

Le présent plan d'activités reflète les travaux que nous devons entreprendre en matière d'équité, d'inclusion, de diversité et d'antiracisme pour atteindre notre objectif de réduction des disparités. Il s'agit d'un objectif central des activités de Santé Ontario plutôt que du travail d'un segment de Santé Ontario.

Notre engagement en faveur de la concertation

Conformément à nos principes directeurs, à notre engagement en faveur de l'équité et au « quadruple objectif », la consultation des patients, des communautés, des fournisseurs de services de soins et des travailleurs et administrateurs du système de santé, et le partenariat avec ceux-ci, seront la clé du succès de Santé Ontario. Seule une véritable mobilisation des intervenants permettra à Santé Ontario d'acquiescer une meilleure compréhension des divers besoins et expériences des personnes prenant part à notre système de santé et d'appliquer ces enseignements afin d'améliorer les expériences de soins, les résultats de santé et l'équité en santé dans notre province. Bien que la pandémie de COVID-19 ait accéléré l'établissement de certains partenariats, d'autres activités de mobilisation ont été retardées pour permettre aux organisations et aux collectivités de se concentrer sur les problèmes pressants que la pandémie a créés. Alors que Santé Ontario et ses partenaires commencent à regarder au-delà de la pandémie, nous sommes déterminés à accroître nos activités de concertation et à renforcer nos partenariats avec tous les intervenants.

Voici les objectifs de Santé Ontario en matière de concertation des intervenants :

- 1. Collaborer avec les intervenants au moyen d'activités de mobilisation significatives** qui influent sur le processus décisionnel de Santé Ontario et qui permettent d'améliorer les soins de santé pour tous les Ontariens.
- 2. Créer un ensemble d'activités et de structures de mobilisation équitables** qui permettent à tous les Ontariens de participer et d'être entendus, où les besoins de leur communauté sont compris et où les expériences et les idées sont valorisées.
- 3. Continuer de renforcer la confiance** dans Santé Ontario en établissant des relations et des collaborations respectueuses entre tous les intervenants et les partenaires du système de santé.
- 4. Promouvoir une culture de la collaboration** au sein de Santé Ontario et du système de soins de santé, où tous les Ontariens, y compris les patients, les familles, les aidants et les professionnels de la santé, mettent à profit leur expérience et leur expertise pour bâtir le meilleur système de soins de santé.

La *Loi de 2019 pour des soins interconnectés* jette les bases de l'approche de mobilisation de Santé. Nous reconnaissons l'importance du rôle des peuples autochtones dans la planification, la conception, la prestation et l'évaluation des services de santé dans leurs communautés, et nous sommes déterminés à travailler en partenariat avec les dirigeants, communautés et prestataires de services de santé autochtones pour améliorer les expériences et les résultats de santé des populations autochtones.

Nous nous engageons également à travailler avec les entités de planification des services de santé en français et le conseil consultatif des patients et des familles du ministre de la Santé en vue de coordonner les activités provinciales de mobilisation des patients et des familles, ainsi que de réunir un groupe de travail d'experts et d'organisations partenaires chargé de promouvoir l'élaboration d'un plan provincial consacré à la santé des personnes noires.

Nous entendons renforcer les relations de travail et les partenariats positifs établis par les anciens organismes qui forment désormais Santé Ontario. Cela suppose de travailler en partenariat avec les nombreux représentants des patients et des familles qui ont tant contribué à l'amélioration des soins dans notre système de santé par l'intermédiaire du Groupe des représentants des patients et des familles de notre PDG, de notre Réseau de représentants des patients et des familles et d'autres mécanismes. Cela suppose

également de poursuivre notre collaboration avec les fournisseurs de services de santé et les intervenants de première ligne, y compris pour la prestation de soins primaires, qui ont soutenu l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives locales et provinciales par l'intermédiaire d'anciens organismes désormais rattachés à Santé Ontario, et ce, afin de mieux appréhender les populations qu'ils desservent et de s'assurer que nos programmes et services répondent aux besoins de leurs communautés.

Nous reconnaissons que Santé Ontario peut davantage travailler à la concertation et l'instauration de partenariats avec les personnes et les communautés qui sont confrontées au racisme et à d'autres formes de discrimination et d'iniquité, ainsi qu'avec les organismes et les fournisseurs de services de santé qui desservent ces collectivités. Nous sommes déterminés à cerner les lacunes dans la mobilisation des populations mal desservies faisant face à des obstacles à l'accès à des soins sécuritaires, appropriés et équitables. Nous nous engageons à élaborer un ensemble d'approches de mobilisation en consultation avec les collectivités avec lesquelles nous cherchons à travailler, et à établir des partenariats avec un groupe diversifié d'organisations pour veiller à ce que les programmes de Santé Ontario reconnaissent et éliminent les iniquités en santé.

Nous comprenons également que Santé Ontario doit travailler à gagner la confiance de nos partenaires, en particulier ceux ayant été victimes de racisme, de discrimination et d'autres obstacles dans notre système de santé, pour garantir le succès de notre mobilisation et nos partenariats. Nous devons commencer par reconnaître que les activités de mobilisation doivent tenir compte de l'expérience passée et présente des communautés, notamment des séquelles du colonialisme, du racisme et de la discrimination ayant entraîné les inégalités actuelles en matière de santé. Dans ce contexte, nous nous engageons à fournir des espaces sûrs pour des conversations importantes sur toutes les formes de racisme, de préjugés et de discrimination, et à travailler de manière collaborative pour mettre en œuvre des pratiques de soins de santé antiracistes et équitables dans l'ensemble de nos programmes et du système de santé en général.

Nos objectifs globaux pluriannuels

Nos principes directeurs, notre engagement à l'égard du quadruple objectif, notre engagement à l'égard de la concertation et notre souci d'exécuter les priorités du gouvernement et du ministère ont guidé la définition des cinq objectifs du présent plan d'activités. Ces objectifs reposent sur ces fondements et tiennent compte de ce que nous avons entendu jusqu'à maintenant dans nos conversations préliminaires avec les patients, les aidants, nos prestataires partenaires et les dirigeants du système au sujet de ce qui compte à leurs yeux et de ce que Santé Ontario peut faire pour améliorer les soins de santé provinciaux.

Réduire les inégalités en matière de santé	Renforcer l'excellence des soins et des services cliniques	Transformer les soins en plaçant la personne au cœur du système	Optimiser les ressources du système à l'aide des données probantes	Renforcer la capacité de leadership de Santé Ontario
				
<p>Cela signifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les soins pour ceux qui en ont le plus besoin • Écouter ceux que nous servons et travailler en partenariat avec eux, et comprendre leurs perspectives sur la santé et le mieux-être. • Reconnaître les besoins particuliers des personnes et des communautés. 	<p>Cela signifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accorder la priorité à la santé et au bien-être des Ontariens dans tout ce que nous faisons • Améliorer les résultats de santé de tous • Améliorer les expériences dans l'ensemble du système de soins de santé 	<p>Cela signifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre à tous les dirigeants du système de santé de collaborer et d'améliorer la planification et la prestation des soins • Se demander comment les soins peuvent être mieux dispensés à l'aide d'approches et d'outils nouveaux et existants • Travailler avec des partenaires à l'élimination des obstacles à une meilleure interconnexion et coordination des soins. 	<p>Cela signifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la capacité de collecte, d'échange, d'intégration, d'analyse des données et autres éléments probants, et notre capacité de réaction à ceux-ci • Obtenir le meilleur rendement possible de l'investissement public 	<p>Cela signifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'engager à poursuivre notre propre démarche d'amélioration continue • Nous établir en tant que leader et partenaire fiable • Remettre en question le statu quo pour bâtir une organisation et un système de santé solides

Nos efforts dans ces domaines prioritaires se fondent sur la lettre de mandat de la ministre de la Santé pour 2021-2022 ainsi que sur les exigences et les attentes définies par le gouvernement et énoncées dans les lois et ententes suivantes :

- *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, (LAPHO);
- *Loi de 2019 pour des soins interconnectés*;
- Entente de responsabilisation entre le ministère de la Santé et Santé Ontario (en cours d'élaboration);
- Protocole d'entente (PE) entre le ministère de la Santé et Santé Ontario;
- *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP);
- *Loi sur les services en français*;
- *Loi de 2019 sur le Centre d'excellence pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances*;
- *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé* (LPRPS);
- *Loi de 2010 sur l'excellence des soins pour tous*;
- *Loi sur le don de la vie*;
- Entente de responsabilisation entre le ministère des Soins de longues durées et Santé Ontario.

Nos priorités triennales de mise en œuvre

RÉDUCTION DES INÉGALITÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ



Cela signifie :

- Améliorer les soins pour ceux qui en ont le plus besoin
- Écouter ceux que nous servons et travailler en partenariat avec eux, et comprendre leurs perspectives sur la santé et le mieux-être.
- Reconnaître les besoins particuliers des personnes et des communautés.

DOMAINES D'INTÉRÊT POUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS EN SANTÉ

1. Faire progresser l'établissement de partenariats et élaborer un cadre de mobilisation avec un ensemble diversifié de partenaires
2. Intégrer une approche axée sur l'équité dans tous nos domaines prioritaires et programmes cliniques
3. Élargir la portée de la collecte de données et des rapports publics afin de découvrir et de rendre compte des domaines d'iniquité et de racisme systémique.
4. Mobiliser les données sur l'équité pour favoriser l'établissement des priorités, les investissements et le processus décisionnel du système

Mesures

1. Faire progresser l'établissement de partenariats et élaborer un cadre de mobilisation avec un ensemble diversifié de partenaires

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Élargir nos structures et mécanismes de mobilisation globale afin de collaborer avec les communautés, les patients, les familles et les soignants et d'intégrer leurs points de vue (y compris, mais sans s'y limiter, par la mobilisation des conseils consultatifs des patients et des familles et d'un réseau de représentants des patients et des familles, et par l'utilisation d'outils virtuels permettant d'offrir des commentaires en temps réel), en veillant à intégrer des approches de mobilisation efficaces pour les personnes ayant été victimes de racisme et de discrimination et celles qui sont autrement mal servies par notre système de santé
- Élaborer un cadre de mobilisation des intervenants visant à favoriser une collaboration et un partenariat efficaces avec les fournisseurs de services de santé et les équipes Santé Ontario (ESO)
- Renforcer la concertation, maintenir les protocoles de relations et travailler en collaboration avec les dirigeants inuits, métis, des Premières Nations, et des Autochtones vivant en milieu urbain afin d'améliorer les soins de santé pour les Autochtones en Ontario
- Élaborer un cadre de mobilisation des Autochtones pour inclure les voix autochtones dans le système de soins de santé
- Continuer de collaborer avec le ministère, les entités de planification des services de santé en français et d'autres organismes francophones provinciaux pour faire progresser les projets provinciaux, y compris la collecte de données sur la population francophone et les services de santé en français.
- Élaborer un plan provincial consacré à la santé des personnes noires en partenariat avec des membres et des experts de cette communauté afin d'améliorer l'équité dans le contexte de la pandémie et au-delà.

1. Faire progresser l'établissement de partenariats et élaborer un cadre de mobilisation avec un ensemble diversifié de partenaires (suite)

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

Renforcement des éléments livrables de 2021-2022 :

- Mobiliser des communautés diverses, vulnérables et mal desservies en soutien des objectifs stratégiques de Santé Ontario en matière d'équité, d'inclusion, de diversité et d'antiracisme, à l'aide de la série d'approches élaborées lors de l'exercice précédent
- Mettre en œuvre le cadre de mobilisation des intervenants visant à favoriser la collaboration et les partenariats avec les fournisseurs de services de santé et les ESO

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice précédent
- Finaliser le cadre de mobilisation des Autochtones avec les partenaires autochtones en vue d'améliorer la transparence, la responsabilisation et la réciprocité entre Santé Ontario et les dirigeants autochtones

2. Intégrer une approche axée sur l'équité dans tous nos domaines prioritaires et programmes cliniques

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Les mesures sont intégrées dans le présent plan d'activités annuel
- Établir des objectifs cliniques fondés sur les données et l'équité pour le système de santé
- Favoriser l'intégration d'une optique sociale dans les systèmes de santé locaux

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Les mesures sont intégrées dans le plan d'activités annuel

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Les mesures sont intégrées dans le plan d'activités annuel

3. Élargir la portée de la collecte de données et des rapports publics afin de découvrir et de rendre compte des domaines d'iniquité et de racisme systémique.

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Mesurer la variation des résultats en matière de santé (à l'échelle régionale et pour les populations prioritaires)
- Exploiter de nouvelles sources de données pour comprendre les inégalités en santé
- Mettre l'accent sur la compréhension des diverses expériences communautaires grâce au dialogue
- S'intéresser à de nouvelles mesures du rendement permettant de tenir compte de l'expérience des personnes et des prestataires

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Rendre compte publiquement des résultats provinciaux, régionaux et des populations prioritaires fondés sur l'équité

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Continuer à développer son expertise en matière de mesure et de compte rendu
- Intégrer des améliorations en matière de lutte contre les iniquités et le racisme dans les ententes de responsabilisation

4. Mobiliser les données sur l'équité pour favoriser l'établissement des priorités, les investissements et le processus décisionnel du système

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Établir des cibles fondées sur des données probantes pour la période 2022 à 2024 et veiller avec le ministère à ce que Santé Ontario soit en mesure d'effectuer des investissements fondés sur l'équité et les valeurs

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Établir des cibles pour l'exercice en cours et les exercices suivants

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Atteindre les cibles fixées et établir de nouvelles cibles pour les exercices à venir

RENFORCEMENT DE L'EXCELLENCE DES SOINS ET DES SERVICES CLINIQUES

Cela signifie :

- Accorder la priorité à la santé et au bien-être des Ontariens dans tout ce que nous faisons
- Améliorer les résultats de santé de tous
- Améliorer les expériences dans l'ensemble du système de soins de santé



DOMAINES D'INTÉRÊT POUR LE RENFORCEMENT DE L'EXCELLENCE DES SOINS ET DES SERVICES CLINIQUES

1. Répondre rapidement à la pandémie de COVID-19 et contribuer à la stabilisation du système de soins de santé
2. Continuer de travailler avec les hôpitaux et le ministère pour superviser l'augmentation des interventions chirurgicales et des examens d'imagerie diagnostique ainsi que les initiatives de capacité des hôpitaux en réponse à la COVID-19 (priorité de la lettre de mandat)
3. Tirer parti du modèle et de l'expertise de calibre mondial existants en matière de soins de cancérologie et appliquer ce modèle aux maladies et affections chroniques, en élaborant et en offrant plus rapidement aux patients de nouveaux programmes et traitements fondés sur des données probantes (priorité de la lettre de mandat)
4. Assurer un leadership en matière de sécurité des patients grâce au compte rendu public de données et à l'élaboration de normes cliniques et de qualité pour les soins et la sécurité des patients (priorité de la lettre de mandat)
5. Poursuivre les efforts d'élimination des soins de santé de couloir
6. Accroître l'accès aux soins de cancérologie et favoriser l'amélioration de leur qualité
7. Accroître l'accès aux soins rénaux et favoriser l'amélioration de leur qualité
8. Augmenter les services de don et de greffe qui sauvent des vies
9. Appuyer les objectifs et les priorités de modernisation du ministère des Soins de longue durée.

1. Répondre rapidement à la pandémie de COVID-19 et contribuer à la stabilisation du système de soins de santé

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Maintenir les capacités de dépistage et d'analyse en laboratoire liées à la COVID-19 jusqu'à ce que la province donne des directives claires sur leur réduction progressive
- Continuer d'exploiter le Réseau régional de la santé de l'Ontario aux fins de gestion et de distribution de l'EPI et des trousseaux de dépistage aux 18 secteurs du système de santé jusqu'à ce que la province donne des directives claires sur la réduction de ces activités
- Soutenir le déploiement et la mise en œuvre de la vaccination si le ministère et les institutions de santé publique le demandent
- Collaborer avec le ministère pour mettre en application les leçons apprises et veiller à ce que des mesures de soutien soient en place pour les urgences futures
- Amplifier et évaluer les programmes de soins virtuels, y compris les programmes de surveillance des soins à distance, d'intervention chirurgicale, de soins d'urgence et de soins à domicile et en milieu communautaire
- Appuyer les efforts visant à stabiliser la capacité des ressources humaines en santé dans les secteurs des soins de longue durée et des soins à domicile et en milieu communautaire (remarque : la capacité de direction dans ce domaine changera lorsque la gouvernance et le leadership en matière de soins à domicile seront séparés de Santé Ontario)
- Voir les mesures supplémentaires au point 2 ci-dessous

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- À déterminer au cours de l'exercice 2021-2022 en fonction du rétablissement du système de santé et des leçons apprises

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- À déterminer au cours des exercices 2021-2022 et 2022-2023 en fonction du rétablissement du système de santé et des leçons apprises

2. Continuer de travailler avec les hôpitaux et le ministère pour superviser l'augmentation des interventions chirurgicales et des examens d'imagerie diagnostique ainsi que les initiatives de capacité des hôpitaux en réponse à la COVID-19 (priorité de la lettre de mandat)

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Collaborer avec le ministère pour flexibiliser du système de sorte à permettre le rétablissement des soins non urgents, comme la chirurgie, l'imagerie et d'autres procédures
- Soutenir l'ouverture et la mise en service de nouveaux lits financés par le ministère, y compris des lits de soins intensifs, pour régler les problèmes d'occupation des hôpitaux
- Soutenir le ministère dans la mise en œuvre et le suivi des principales initiatives de rétablissement des services chirurgicaux et d'imagerie diagnostique, y compris les travaux sur la gestion centralisée des listes d'attente pour les interventions chirurgicales, l'encadrement du nivellement chirurgical, le fonds d'innovation chirurgical, et une mobilisation clinique visant à éclairer et orienter des initiatives particulières que le ministère a demandé à Santé Ontario de soutenir dans le cadre de la stratégie de rétablissement du système de santé et de réduction des retards pour 2021-2022
- Surveiller la mise en œuvre des plans hospitaliers de relance des interventions et procédures chirurgicales, tout en coordonnant une perspective régionale globale
- Travailler avec le ministère à l'élaboration de lignes directrices et fournir un soutien en matière de gestion de la capacité hospitalière et de la santé financière
- Élaborer et diffuser des lignes directrices cliniques visant à soutenir le rétablissement du système avec les mesures de qualité et de sécurité requises
- Continuer d'accroître l'envoi de correspondance sur le dépistage du cancer du sein, du côlon et du col de l'utérus
- Surveiller, prévoir et communiquer régulièrement les mesures de données clés pour soutenir le rétablissement du système de santé. Cela comprend la prévision des capacités et la modélisation des flux, la surveillance des temps d'attente et le suivi des retards en matière de dépistage du cancer, d'interventions chirurgicales et d'imagerie diagnostique.

2. Continuer de travailler avec les hôpitaux et le ministère pour superviser l'augmentation des interventions chirurgicales et des examens d'imagerie diagnostique ainsi que les initiatives de capacité des hôpitaux en réponse à la COVID-19 (priorité de la lettre de mandat) (suite)

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Poursuivre les efforts visant à soutenir la reprise des soins reportés, à surveiller, prévoir et communiquer régulièrement les mesures clés, et à gérer la capacité hospitalière et la santé financière

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- À déterminer au cours des exercices 2021-2022 et 2022-2023 en fonction du rétablissement du système de santé et des leçons apprises

3. Tirer parti du modèle et de l'expertise de calibre mondial existants en matière de soins de cancérologie et appliquer ce modèle aux maladies et affections chroniques, en élaborant et en offrant plus rapidement aux patients de nouveaux programmes et traitements fondés sur des données probantes (priorité de la lettre de mandat)

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Poursuivre la surveillance de l'excellence des soins rénaux et des soins palliatifs par l'entremise du Réseau rénal de l'Ontario et du Réseau ontarien des soins palliatifs (ROSP), respectivement, et faire progresser l'établissement du Centre d'excellence pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances en utilisant les composantes fondamentales du modèle d'Action Cancer Ontario
- Mettre en œuvre les principaux domaines d'intérêt du plan d'action du ROSP pour 2021-2022
- Collaborer avec CorHealth à la mise en œuvre de son plan d'activités 2021-2022 pour les patients ayant subi des accidents vasculaires cérébraux et atteints de maladies cardiaques et vasculaires (et en prévision du potentiel transfert de CorHealth à Santé Ontario en 2021-2022)
- Étudier les possibilités liées à d'autres domaines cliniques prioritaires (y compris le diabète et les soins pédiatriques), en mettant l'accent sur les domaines affichant des disparités en matière de résultats, d'équité et d'accès
- Accroître la capacité de Santé Ontario à recueillir et à analyser des données qui favorisent la santé de la population et l'intégration d'une perspective d'équité aux niveaux local et provincial.

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice 2021-2022
- Assurer la surveillance de l'amélioration de la qualité clinique pour les patients ayant subi des accidents vasculaires cérébraux et atteints de maladies cardiaques et vasculaires (sous réserve du transfert réussi de CorHealth à Santé Ontario en 2021-2022)
- Étendre la surveillance du diabète
- Renforcer la capacité d'extension de la surveillance à d'autres domaines cliniques prioritaires, notamment les soins pédiatriques, en mettant l'accent sur les domaines affichant des disparités en matière de résultats, d'équité et d'accès

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice précédent et réévaluer en fonction des données probantes, des résultats, de l'expérience et des valeurs

4. Assurer un leadership en matière de sécurité des patients grâce au compte rendu public de données et à l'élaboration de normes cliniques et de qualité pour les soins et la sécurité des patients (priorité de la lettre de mandat)

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Sélectionner des domaines d'élaboration de normes cliniques et de qualité axées sur les soins aux patients et la sécurité (sujets à déterminer chaque année)
- Consulter les anciens rapports publics sur la sécurité des patients conformément à la feuille de route triennale pour la production de rapports publics.

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice 2021-2022 et élargir les domaines d'intérêt en fonction du rendement du système de santé

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice précédent et élargir les domaines d'intérêt en fonction du rendement du système de santé

5. Poursuivre les efforts d'élimination des soins de santé de couloir*

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

Travailler avec le ministère à la mise en œuvre des recommandations du Conseil du premier ministre pour l'amélioration des soins de santé et l'élimination de la médecine de couloir

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Favoriser l'utilisation de systèmes centralisés de gestion des listes d'attente
- Améliorer la modélisation/le suivi de l'occupation des lits dans l'ensemble du système
- Élaborer des outils numériques bilingues (français/anglais) qui aident les patients à accéder à leurs propres données sur la santé, à des renseignements sur les maladies, aux calendriers d'intervention et aux prestataires des ESO.

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Élargir les services de gestion des listes d'attente
- Faire progresser les technologies bilingues (anglais et français) qui permettent d'offrir plus de soins à domicile et de faciliter la transition entre les établissements de soins
- Définir de nouveaux modèles de soins assurant la stabilité et l'optimisation des ressources humaines en santé et favoriser leur adoption

**Veuillez noter que les éléments livrables énumérés aux présentes se limitent aux mesures hospitalières visant à mettre fin aux soins de santé de couloir. Many of Ontario Health's actions in health system transformation, and enhancement of clinical care and service excellence will also contribute to ending hallway healthcare. Veuillez consulter ces sections pour obtenir de plus amples détails.*

6. Accroître l'accès aux soins de cancérologie et favoriser l'amélioration de leur qualité

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Mettre en œuvre la troisième année du cinquième Plan pour la lutte contre le cancer en Ontario (PLCO), axé sur l'excellence du dépistage, les traitements, la prévention des maladies chroniques, le financement des médicaments, les projets d'immobilisations et les initiatives de qualité.
- Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie 2019-2023 de lutte contre le cancer chez les Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones en milieu urbain
- En collaboration avec le ministère, poursuivre la planification de l'expansion des infrastructures essentielles, comme la création d'une nouvelle installation de thérapie par faisceaux de protons, l'agrandissement de l'infrastructure de tomographie par émission de positrons et l'agrandissement de l'installation consacrée aux maladies hématologiques malignes complexes
- Planifier la mise à jour de la Stratégie de placement des capitaux consacrés à la radiothérapie et lancer la mise à jour de la Stratégie de placement des capitaux consacrés à la tomographie par émission de positrons
- Travailler avec les entités de planification des services de santé en français à l'analyse de la capacité d'offre de services en français et à l'intégration des services en français dans le cinquième PLCO

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice 2021-2022
- Achever la planification du sixième PLCO

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Lancer le sixième PLCO et mettre en œuvre sa première année
- Terminer le rapport final sur la Stratégie 2019-2023 de lutte contre le cancer chez les Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones en milieu urbain et lancer la cinquième Stratégie de lutte contre le cancer chez les Autochtones

7. Accroître l'accès aux soins rénaux et favoriser l'amélioration de leur qualité

Éléments livrables

de l'exercice 2021-2022

- Mettre en œuvre la troisième année du Plan rénal de l'Ontario 3 (PRO 3), en mettant l'accent sur l'excellence des soins rénaux, y compris les initiatives de qualité et l'infrastructure de la capacité essentielle
- Travailler avec les entités de planification des services de santé en français à l'analyse de la capacité d'offre de services en français et à l'intégration des services en français dans le Plan rénal de l'Ontario

Éléments livrables

de l'exercice 2022-2023

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice 2021-2022
- Terminer la planification du PRO 4, en concertation avec les cliniciens, les administrateurs, les patients, les familles, les aidants et d'autres partenaires du système rénal

Éléments livrables

de l'exercice 2023-2024

- Lancer le PRO 4, en mettant l'accent sur l'excellence des soins rénaux, y compris les initiatives de qualité et l'infrastructure de la capacité essentielle

8. Augmenter les services de don et de greffe qui sauvent des vies

Éléments livrables

de l'exercice 2021-2022*

- Réussir à intégrer les services de don et de greffe qui sauvent des vies dans le modèle opérationnel de Santé Ontario
- Améliorer l'accès aux greffes et accroître l'utilisation des organes
- Faciliter l'augmentation et l'amélioration des dons de donneurs vivants
- Poursuivre l'élaboration de la nouvelle méthode de financement des greffes
- Poursuivre la planification de la mise en œuvre du cadre de mesure et d'évaluation du rendement des greffes
- Accroître le nombre de dons d'organes et de tissus qui sauvent des vies en optimisant le potentiel de don grâce à un rendement accru en matière de consentement, des améliorations à l'échelle du système, à la mesure du rendement et à l'optimisation du leadership des médecins.
- Faire participer les Ontariens au soutien des dons et des greffes et accroître l'inscription de donneurs par l'entremise des relations de presse, des médias sociaux et d'activités publicitaires, en tirant parti de tous les canaux disponibles par l'entremise de ServiceOntario et en renforçant les partenariats avec les dirigeants communautaires.
- Achever la restructuration de la liste d'attente des personnes en attente de don et du système d'attribution des organes, et faire progresser l'adoption du nouveau système par des partenaires externes
- Favoriser l'innovation et l'adoption de pratiques exemplaires en matière de don et de greffe grâce à la recherche et aux partenariats

Éléments livrables

de l'exercice 2022-2023

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice 2021-2022
- Achever l'adoption du nouveau système d'attribution des organes destinés aux greffes par des partenaires externes

Éléments livrables

de l'exercice 2023-2024

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice précédent

9. Appuyer les objectifs et les priorités de modernisation du ministère des Soins de longue durée

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Travailler avec le ministère des Soins de longue durée à l'établissement d'une entente de responsabilisation avec Santé Ontario, et à la définition de sa réussite
- Continuer d'appuyer la planification, l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives de lutte contre la pandémie de COVID-19 et de stabilisation du secteur des soins de longue durée.
- Explorer avec le ministère des Soins de longue durée d'autres domaines qui permettraient à SO d'appuyer la stratégie de modernisation du secteur des soins de longue durée
- Collaborer avec le ministère des Soins de longue durée pour appuyer l'élaboration du Cadre ontarien de qualité afin d'améliorer la qualité des soins offerts aux résidents des foyers de soins de longue durée
- Assurer la supervision et l'administration des ententes de responsabilisation en matière de services de foyers de soins de longue durée (ERS)
- Collaborer avec le ministère des Soins de longue durée à la définition de la mise en œuvre réussie de la lettre sur les priorités stratégiques ministérielles, notamment les priorités liées au développement accéléré et à la restructuration des foyers de soins de longue durée, aux modèles de soins novateurs et au programme des services paramédicaux communautaires pour les soins de longue durée

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Continuer d'appuyer les priorités du ministère des Soins de longue durée, au besoin.

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Continuer d'appuyer les priorités du ministère des Soins de longue durée, au besoin.

DOMAINES D'INTÉRÊT POUR LA TRANSFORMATION DES SOINS EN PLAÇANT LA PERSONNE AU CŒUR DU SYSTÈME



Cela signifie :

- Permettre à tous les dirigeants du système de santé de collaborer et d'améliorer la planification et la prestation des soins
- Se demander comment les soins peuvent être mieux dispensés à l'aide d'approches et d'outils nouveaux et existants
- Travailler avec des partenaires à l'élimination des obstacles à une meilleure interconnexion et coordination des soins.

DOMAINES D'INTÉRÊT POUR LA TRANSFORMATION DES SOINS EN PLAÇANT LA PERSONNE AU CŒUR DU SYSTÈME

1. Travailler avec le ministère à l'établissement et au soutien de la mise en œuvre des équipes Santé Ontario dans l'ensemble de la province, en tirant parti des outils et des ressources de responsabilisation existants consacrés à l'amélioration de la qualité, au numérique et à l'analytique, et d'autres ressources (priorité de la lettre de mandat)
2. Travailler dans les limites des rôles et responsabilités définis, diriger la transition des responsabilités relatives aux soins à domicile et en milieu communautaire vers les points de soins, conformément à la mise en œuvre par le ministère des équipes Santé Ontario, et soutenir les réseaux locaux d'intégration des services de santé et les services de soutien à domicile et en milieu communautaire dans la prestation et la modernisation des services et des responsabilités de transition (priorité de la lettre de mandat)
3. Poursuivre la mise en service du Centre d'excellence pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances de Santé Ontario conformément à la *Loi de 2019* en la matière pour mettre en œuvre un système complet et interconnecté de soins de santé mentale et de lutte contre les dépendances offerts tout au long de la vie, axé sur des services essentiels intégrés dans un modèle de soins par étapes qui couvre tout le continuum des soins, y compris les soins communautaires, primaires, et de courte durée, qui repose sur un solide cadre de données et de mesure (priorité de la lettre de mandat)
4. Assurer la planification, la mise en œuvre et l'exploitation réussies d'un réseau provincial de dépistage et de laboratoires capable de répondre aux besoins ontariens en matière de dépistage de la COVID-19. En outre, veiller à la mise en œuvre réussie des tests génétiques, en menant une évaluation détaillée et en formulant des recommandations pour l'obtention de meilleurs résultats par les Ontariens et l'optimisation des ressources (priorité de la lettre de mandat)
5. En collaboration avec le ministère, mettre en œuvre la stratégie Priorité au numérique pour la santé afin d'offrir aux patients un système modernisé, intégré et numérique (priorité de la lettre de mandat)

1. Travailler avec le ministère à l'établissement et au soutien de la mise en œuvre des équipes Santé Ontario dans l'ensemble de la province, en tirant parti des outils et des ressources de responsabilisation existants consacrés à l'amélioration de la qualité, au numérique et à l'analytique, et d'autres ressources (priorité de la lettre de mandat)

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Soutenir le processus d'examen du ministère pour toutes les futures ESO
- Collaborer avec le ministère à l'élaboration d'un cadre de supervision et de déclaration des paiements de transfert pour les ESO
- Soutenir l'élaboration d'un programme de gestion du rendement des ESO, conformément aux travaux en cours sur la mesure et l'amélioration du rendement.
- Travailler avec le ministère à l'élaboration de mesures des résultats et de l'expérience rapportées par les patients qui tiennent compte des soins intégrés et qui sont adaptées aux ESO.
- Collaborer avec les ESO pour appuyer l'élaboration et la prestation de services en français dans les régions désignées en vertu de la *Loi sur les services en français*, y compris la désignation et l'identification des fournisseurs de services de santé en vertu de la *Loi*.
- Offrir un soutien local aux ESO, en partenariat avec le Programme central de mesures de soutien du ministère, notamment :
 - Activités d'encadrement et d'animation, le cas échéant
 - Établissement de communautés de pratique en ligne pour favoriser l'échange de connaissances et appuyer les programmes prioritaires d'amélioration de la qualité
- Collaborer avec le ministère à l'élaboration d'un modèle de programme coordonné d'amélioration de la qualité (PcAQ) et à l'élaboration conjointe d'orientations visant à aider les ESO à élaborer des PAQ, conformément aux objectifs de rendement et de mise en œuvre de l'EF 2022-2023
- Générer et soutenir l'innovation dans les parcours de soins cliniques (y compris la surveillance à distance) qui peut être mise à profit par les ESO auprès des populations ciblées
- Collaborer avec le ministère pour élaborer des directives à l'intention des organisations participant au programme organisationnel provincial de la planification de l'amélioration de la qualité (PAQ) et les aider à élaborer leur PAQ annuel, en veillant à ce que leur PAQ soit conforme à la stratégie provinciale de qualité
- Formuler et mettre en œuvre des recommandations visant à soutenir une approche privilégiée et numérique de gestion de la santé de la population
- Gérer le programme organisationnel de PAQ et fournir des soutiens et des produits au système lié au programme, en veillant à la conformité avec le PcAQ des ESO.
- Collaborer avec les fournisseurs de services de santé, les associations, les tables de planification des ESO pertinentes et le ministère pour cerner les obstacles à la participation aux soins primaires dans les ESO
- Collaborer avec les ESO pour favoriser une mobilisation et une inclusion significatives des fournisseurs de soins issus des Premières Nations, Inuits et Métis (PNIM)

1. Travailler avec le ministère à l'établissement et au soutien de la mise en œuvre des équipes Santé Ontario dans l'ensemble de la province, en tirant parti des outils et des ressources de responsabilisation existants consacrés à l'amélioration de la qualité, au numérique et à l'analytique, et d'autres ressources (priorité de la lettre de mandat) (suite)

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice 2021-2022
- Gérer les PcaQ et fournir des soutiens et des produits aux ESO liées au programme
- Mettre en œuvre l'approche numérique privilégiée de gestion de la santé de la population
- Gérer le programme organisationnel de PAQ et fournir des soutiens et des produits au système lié au programme, en veillant à la conformité avec le PcaQ des ESO.
- Élargir les indicateurs d'amélioration du rendement des ESO et la capacité connexe de Santé Ontario en matière de rapports publics et de gestion du rendement
- En collaboration avec le ministère, sensibiliser le secteur au financement fondé sur la population et aux obligations de compte rendu qui s'y rattachent.

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice précédent
- Effectuer une évaluation de la mise en œuvre des nouvelles mesures rapportées par les patients et les fournisseurs, afin d'assurer une amélioration continue de la qualité et d'éclairer les améliorations de la collecte de données qui répondent aux besoins de la ou des populations
- Harmoniser l'amélioration du rendement des ESO avec les modèles de financement

2. Travailler dans les limites des rôles et responsabilités définis, diriger la transition des responsabilités relatives aux soins à domicile et en milieu communautaire vers les points de soins, conformément à la mise en œuvre par le ministère des équipes Santé Ontario, et soutenir les réseaux locaux d'intégration des services de santé et les services de soutien à domicile et en milieu communautaire dans la prestation et la modernisation des services et des responsabilités de transition (priorité de la lettre de mandat)

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Collaborer avec le ministère pour déterminer le rôle de Santé Ontario dans la transition des responsabilités en matière de soins à domicile et en milieu communautaire vers les points de soins
- Collaborer avec le ministère et les 14 organismes de SSDMC pour établir des modèles de prestation des services de soins à domicile et en milieu communautaire adaptés en conformité avec leur transfert futur aux ESO
- Collaborer avec les 14 organismes de SSDMC pour appuyer les initiatives de soins virtuels qui renforcent la capacité virtuelle à long terme du système de soins à domicile et en milieu communautaire de la province
- Permettre aux ESO d'accéder au Système de renseignements concernant la santé du client (CHRIS) et améliorer les outils de planification coordonnée des soins à l'échelle des fournisseurs de services de santé, conformément aux futurs transferts aux ESO
- Poursuivre l'amélioration de la collecte et du compte rendu des données sur les soins à domicile afin de faire progresser la planification du système, ainsi que la gestion et l'amélioration du rendement, y compris dans le contexte des futurs transferts aux ESO
- Collaborer avec le ministère pour établir et appuyer l'approbation et le financement des services de soins à domicile et en milieu communautaire fournis par les fournisseurs de services de santé et les ESO en tirant parti des outils et des ressources de responsabilisation existants, en particulier à la suite de la promulgation de la nouvelle loi sur les soins à domicile et en milieu communautaire.
- Travailler avec le ministère à la détermination du rôle de Santé Ontario dans l'élaboration des politiques ou des orientations à l'intention des fournisseurs de services de santé et des ESO financées pour offrir des services de soins à domicile et en milieu communautaire.

2. Travailler dans les limites des rôles et responsabilités définis, diriger la transition des responsabilités relatives aux soins à domicile et en milieu communautaire vers les points de soins, conformément à la mise en œuvre par le ministère des équipes Santé Ontario, et soutenir les réseaux locaux d'intégration des services de santé et les services de soutien à domicile et en milieu communautaire dans la prestation et la modernisation des services et des responsabilités de transition (priorité de la lettre de mandat) (suite)

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- À déterminer en fonction des progrès réalisés par le ministère concernant le transfert des soins à domicile et en milieu communautaire aux ESO

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- À déterminer en fonction des progrès réalisés par le ministère concernant le transfert des soins à domicile et en milieu communautaire aux ESO

3. Poursuivre la mise en service du Centre d'excellence pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances de Santé Ontario conformément à la Loi de 2019 en la matière pour mettre en œuvre un système complet et interconnecté de soins de santé mentale et de lutte contre les dépendances offerts tout au long de la vie, axé sur des services essentiels intégrés dans un modèle de soins par étapes qui couvre tout le continuum des soins, y compris les soins communautaires, primaires, et de courte durée, qui repose sur un solide cadre de données et de mesure (priorité de la lettre de mandat)

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Poursuivre l'établissement et l'expansion du Centre d'excellence pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances au sein de Santé Ontario et en partenariat avec les représentants des patients et des familles, les entités de planification des services de santé en français, les fournisseurs et les intervenants de première ligne
- Continuer d'étendre le Programme Psychothérapie structurée Ontario à l'échelle de la province
- En partenariat avec le ministère, mettre sur pied un cadre de mesure du rendement pour le système de santé mentale et de lutte contre les dépendances
- Lancer la mise en œuvre de la norme provinciale de données sur la santé mentale et les dépendances dans le secteur
- Établir la ou les solutions provinciales de données cliniques sur les soins fondées sur la mesure de la psychothérapie structurée.
- Poursuivre la planification de la solution de collecte et de stockage des données provinciales sur la santé mentale et les dépendances et commencer la mise en œuvre de l'Initiative numérique de gestion des données de santé mentale et de lutte contre les dépendances
- Continuer de participer au projet national d'élaboration d'un cadre de services de base
- Mettre en place un suivi et un compte rendu du rendement du système
- Établir des partenariats efficaces avec les principaux intervenants du secteur de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances
- Mettre en œuvre un modèle provincial de leadership clinique pour le Centre d'excellence pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances
- Élaborer des programmes provinciaux visant à appuyer la mise en place de meilleurs systèmes de soins dans les services cliniques de santé mentale et de lutte contre les dépendances hautement prioritaires
- Continuer d'appuyer l'innovation en matière de soins virtuels dans le domaine de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice 2021-2022
- Mettre en œuvre le cadre de services de base et améliorer la planification de système fondée sur des données probantes dans le secteur de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances
- Élaborer d'autres programmes provinciaux visant à appuyer la mise en place de meilleurs systèmes de soins dans les services cliniques de santé mentale et de lutte contre les dépendances hautement prioritaires
- Améliorer la production de rapports sur le rendement dans le secteur de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice précédent
- Élaborer d'autres programmes provinciaux visant à appuyer la mise en place de meilleurs systèmes de soins dans les services cliniques de santé mentale et de lutte contre les dépendances hautement prioritaires

4. Assurer la planification, la mise en œuvre et l'exploitation réussies d'un réseau provincial de dépistage et de laboratoires capable de répondre aux besoins ontariens en matière de dépistage de la COVID-19. En outre, veiller à la mise en œuvre réussie des tests génétiques, en menant une évaluation détaillée et en formulant des recommandations pour l'obtention de meilleurs résultats par les Ontariens et l'optimisation des ressources (priorité de la lettre de mandat) (priorité de la lettre de mandat)

**Éléments livrables
de l'exercice 2021-2022**

- Continuer de coordonner le réseau provincial de diagnostic des laboratoires de microbiologie autorisés, y compris pour le dépistage de la COVID-19
- Établir un programme provincial de supervision des services génétiques axé sur les tests génétiques et les services de consultation génétique pour le cancer et les maladies rares
- Lancer un comité consultatif et mettre en service une première vague de groupes de sites génétiques
- Élargir la portée du soutien de Santé Ontario concernant les demandes de services de santé à l'étranger afin d'y inclure les tests génétiques
- Lancer l'établissement d'une stratégie numérique intégrée sur la génétique

**Éléments livrables
de l'exercice 2022-2023**

- Soutenir le dépistage de la COVID-19, au besoin, conformément à la procédure de décharge propre au dépistage de la COVID-19
- Mettre en service la deuxième vague de groupes de sites génétiques
- Élaborer une feuille de route sur le lancement, la réalisation et la mise en service d'éléments livrables numériques à court et à long terme dans le domaine de la génétique

**Éléments livrables
de l'exercice 2023-2024**

- Mettre en service la troisième vague de groupes de sites génétiques
- Mettre en œuvre la feuille de route sur le lancement, la réalisation et la mise en service d'éléments livrables numériques à court et à long terme dans le domaine de la génétique

5. En collaboration avec le ministère, mettre en œuvre la stratégie **Priorité au numérique pour la santé** afin d'offrir aux patients un système modernisé, intégré et numérique (Lettre de mandat prioritaire)

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- **Soins virtuels** : Poursuivre les travaux de mise en œuvre des technologies de soins virtuels afin d'améliorer la navigation dans le système et de permettre la mobilisation des patients et des fournisseurs à partir de n'importe quel endroit, y compris la mise en œuvre de la première phase du Système de navigation dans les soins de santé (SNSS) et les transferts avec accompagnement entre le SNSS et les ESO (le cas échéant)
 - Évaluer l'incidence des initiatives régionales financées dans le cadre de la COVID-19 pour orienter la planification et le financement futur de modèles de soins virtuels durables, conformément aux ESO
 - Conduire le processus d'attestation de la vérification pour les principales solutions de consultations virtuelles et le processus d'essai de validation dans le cadre du programme de vérification des visites virtuelles
 - Élaborer et mettre en œuvre un plan de soutien post-pandémie et d'optimisation des soins virtuels en tirant parti des résultats de l'évaluation (y compris pour les modèles de soins virtuels)
 - Poursuivre la modernisation du réseau provincial de sites d'accès aux soins virtuels pour les collectivités isolées, rurales et mal desservies et analyser l'intégration des sites d'accès aux solutions vidéo vérifiées
- **Meilleurs outils interconnectés pour les intervenants de première ligne** : Poursuivre les travaux visant à améliorer l'interopérabilité, ce qui permettra un échange harmonieux des données et une transition harmonieuse des soins, y compris la modernisation continue du CHRIS et l'automatisation du Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO). Nous poursuivrons également la mise en œuvre du programme d'échange de renseignements numériques sur la santé (DHIEX), y compris la publication de la spécification de HL7 relative au dossier international de patient, le soutien de la mise en œuvre des services électroniques (p. ex., orientations et consultations électroniques), l'intégration continue des actifs provinciaux dans les systèmes de points de soins dans l'ensemble du secteur de la santé (p. ex., systèmes d'information hospitalière, dossiers médicaux électroniques (DME)), ainsi que la gestion de l'accès des fournisseurs aux actifs provinciaux, y compris ConnexionOntario et ClinicalConnect)
 - Élaborer la stratégie intégrée sur les temps d'attente de Santé Ontario pour les services spécialisés, conformément au programme de services électroniques
 - Travailler avec le ministère à l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme provincial de normalisation clinique et d'application des connaissances appelé Normes de soins de l'Ontario (NSO).
 - Continuer d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie de renouvellement des systèmes cliniques pour les soins intégrés visant à faire progresser les objectifs stratégiques de la province concernant l'amélioration de la maturité des systèmes cliniques des fournisseurs de services de santé et des ESO.
- **Intégration des données et analyse prédictive** : Poursuivre les travaux d'intégration des données et d'analyse prédictive afin d'améliorer la santé de la population et d'appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes, y compris le développement continu de la plateforme de données de Santé Ontario; élaborer et améliorer le cadre de collecte de données et de production de rapports sur les soins virtuels et continuer de diffuser des données de rapports publics et de pratiques, comme les temps d'attente.
- **Accès numérique pour les patients** : Améliorer l'accès numérique pour les patients (bilingues dans la mesure du possible) visant à leur permettre d'examiner et de contrôler la consultation de leurs renseignements personnels sur la santé (RPS) à l'aide d'une vérification d'identité numérique à distance et poursuivre l'intégration provinciale des outils d'accès des patients, comme MyChart. Les travaux sur l'identité numérique menés par Santé Ontario devront s'harmoniser directement avec le déploiement de l'identité numérique provinciale assuré au moyen du service numérique de l'Ontario et du plan d'action Faire progresser l'Ontario. Des plans sont en place pour accroître le contrôle des patients sur leur RSP grâce aux travaux d'un groupe de travail conjoint du ministère et des organismes sur la gestion du consentement.
- **Prise de rendez-vous en ligne** : Aider les ESO et les fournisseurs de soins de santé à adopter et à mettre en œuvre des solutions de réservation de rendez-vous en ligne auprès des prestataires afin de moderniser l'expérience des patients, notamment en mettant la dernière main à l'élaboration des normes de réservation de rendez-vous en ligne et en appuyant leur adoption par les ESO.

5. En collaboration avec le ministère, mettre en œuvre la stratégie **Priorité au numérique pour la santé** afin d'offrir aux patients un système modernisé, intégré et numérique (**priorité de la lettre de mandat**) (suite)

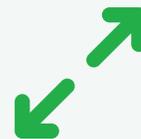
Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Soins virtuels : Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice 2021-2022, en mettant l'accent sur les éléments suivants :
 - Soutenir l'innovation continue en matière de soins à domicile, de soins de santé mentale et de lutte contre les dépendances et de soins primaires, conformément aux priorités des régions et des ESO
 - Soutenir le processus d'élaboration continue des politiques ministérielles sur les soins virtuels
 - Fusionner le processus de vérification des consultations virtuelles avec le programme DHIEX et intégrer les exigences d'interopérabilité dans les normes sur les solutions de consultations virtuelles
 - Établir et/ou mettre en œuvre les priorités de la deuxième année pour le réseau provincial des sites d'accès aux soins virtuels, et intégrer les solutions vérifiées
 - Continuer d'appuyer le ministère à toutes les étapes de l'approvisionnement du SNSS
- **Meilleurs outils interconnectés pour les intervenants de première ligne** : Poursuivre les travaux visant à améliorer l'interopérabilité, ce qui permettra un échange harmonieux des données et une transition harmonieuse des soins, y compris l'intégration continue des actifs provinciaux dans les systèmes de points de soins dans l'ensemble du secteur de la santé, les travaux sur les normes de soins de l'Ontario, et les améliorations apportées au soutien intégré des actifs provinciaux afin d'assurer un guichet unique d'intégration et l'offre d'un service d'assistance aux ESO. Continuer de soutenir la mise en œuvre de la stratégie de renouvellement des systèmes cliniques pour les soins intégrés.
- **Intégration des données et analyse prédictive** : Poursuivre les travaux d'intégration des données et d'analyse prédictive afin d'améliorer la santé de la population et d'appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes, soutenir l'expansion de la plateforme de données de Santé Ontario afin de permettre l'accès à des données anonymisées sur la santé et étudier les possibilités de mise à profit de la version électronique de l'Échelle canadienne de triage et de gravité (eETG) pour les consultations virtuelles afin d'améliorer la sécurité des patients et la qualité des soins
- **Accès numérique pour les patients** : Améliorer l'accès numérique bilingue (anglais/français) pour permettre aux patients d'examiner et de contrôler l'accès à leurs RPS, et pour permettre aux fournisseurs d'accéder à tous les renseignements sur les patients dont ils ont besoin. Poursuivre les travaux sur un système d'identité numérique provincial destiné à vérifier l'identité des patients et étendre l'intégration provinciale à l'aide des outils d'accès des patients. Mettre en œuvre un système élargi de gestion du consentement pour les RPS des patients conservés dans les dossiers de santé électroniques.

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- **Soins virtuels** : Poursuivre les travaux de mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice précédent afin de permettre la mobilisation des patients et des fournisseurs à partir de n'importe quel endroit, ce qui comprend la poursuite de l'amélioration du SNSS et la mise en œuvre des portes d'entrée numériques des ESO, le soutien des innovations virtuelles en matière de soins à domicile, de soins de santé mentale et de lutte contre les dépendances et de soins primaires, la poursuite du perfectionnement des ressources et des outils destinés à renforcer la durabilité des modèles et des programmes de soins virtuels intégrés, le renforcement de la capacité d'offre de soins virtuels dans le secteur des services à domicile et en milieu communautaire et l'amélioration de l'accès aux services à distance pour les soins associés aux maladies chroniques
 - Soutenir les innovations virtuelles en matière de soins à domicile, de soins de santé mentale et de lutte contre les dépendances et de soins primaires, conformément aux priorités des régions et des ESO
 - Poursuivre le perfectionnement des ressources et des outils destinés à renforcer la durabilité des modèles et des programmes de soins virtuels intégrés au fil de l'évolution des ESO
 - Mettre en œuvre les priorités de la troisième année concernant la modernisation du réseau provincial des sites d'accès aux soins virtuels et soutenir les programmes dépendant du réseau provincial dans la transition vers des solutions vérifiées
- **Meilleurs outils interconnectés pour les intervenants de première ligne** : Continuer d'appuyer l'intégration des systèmes (des dépôts de données provinciaux aux systèmes de points de soins) dans l'ensemble du secteur de la santé, travailler sur les normes de soins de l'Ontario et soutenir la stratégie de renouvellement des systèmes cliniques pour les soins intégrés
- **Intégration des données et analyse prédictive** : Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice précédent
- **Accès numérique pour les patients** : Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice précédent

OPTIMISER LES RESSOURCES DU SYSTÈME À L'AIDE DES DONNÉES PROBANTES



Cela signifie :

- Renforcer la capacité de collecte, d'échange, d'intégration, d'analyse des données et autres éléments probants, et notre capacité de réaction à ceux-ci
- Obtenir le meilleur rendement possible de l'investissement public

DOMAINES D'INTÉRÊT POUR L'OPTIMISATION DES RESSOURCES DU SYSTÈME À L'AIDE DES DONNÉES PROBANTES

1. Tirer parti de l'expertise de Santé Ontario en matière de qualité de la santé pour produire régulièrement des rapports publics sur le rendement du système de santé de l'Ontario en vertu du quadruple objectif à l'échelle provinciale, régionale, des équipes Santé Ontario et à d'autres niveaux, au besoin (priorité de la lettre de mandat)

Mesures

1. Tirer parti de l'expertise de Santé Ontario en matière de qualité de la santé pour produire régulièrement des rapports publics sur le rendement du système de santé de l'Ontario régis par le quadruple objectif à l'échelle provinciale, régionale, des équipes Santé Ontario et à d'autres niveaux, au besoin (priorité de la lettre de mandat)

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Établir une vision de la mesure du rendement et des rapports publics qui est régie par le quadruple objectif et qui couvre le continuum des soins, garantissant ainsi l'accessibilité du grand public et des intervenants du système de santé
- Établir une feuille de route triennale pour la mesure du rendement et les activités de compte rendu public de Santé Ontario en collaboration avec les intervenants internes et externes et les patients partenaires Cela comprend les aspects suivants :
 - Élaboration d'un cadre d'harmonisation des rapports publics avec la mesure du rendement à l'échelle de l'organisme afin de favoriser la transparence, la responsabilisation, l'amélioration de la qualité et la prise de décisions
 - Détermination des lacunes dans les rapports publics et des possibilités existantes pour les combler en veillant à ce que des indicateurs de rendement appropriés soient utilisés dans l'ensemble du système de soins de santé
- Élaborer un tableau de bord du système de santé

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Poursuivre l'amélioration de la mesure du rendement interne et externe ainsi que l'harmonisation et la simplification des rapports publics
- Définir de nouveaux domaines d'intérêt en réponse aux lacunes en matière de rapports publics (p. ex., tableau de bord du système de santé, santé mentale et lutte contre les dépendances, données reflétant les priorités en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, populations et fournisseurs de services de santé francophones, expérience rapportée par les patients et mesures des résultats, mesures de l'expérience des fournisseurs, optimisation des ressources, santé de la population, sécurité des patients et programme de mesure et de compte rendu du rendement des ESO)

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice précédent

RENFORCER LA CAPACITÉ DE LEADERSHIP DE SANTÉ ONTARIO



Cela signifie :

- S'engager à poursuivre notre propre démarche d'amélioration continue
- Nous établir en tant que leader et partenaire fiable
- Remettre en question le statu quo pour bâtir une organisation et un système de santé solides

DOMAINES D'INTÉRÊT POUR LE RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE LEADERSHIP DE SANTÉ ONTARIO

1. Intégrer une optique d'équité, d'inclusion, de diversité et d'antiracisme dans toutes nos activités
2. Faire progresser et renforcer les responsabilités du système
3. Poursuivre l'établissement et la mise en service de Santé Ontario en formant une « équipe unique » efficace et efficiente à partir des organismes et des organisations déjà transférés à Santé Ontario et se préparer à d'éventuels transferts d'organismes et d'organisations supplémentaires. (priorité de la lettre de mandat)
4. Travailler avec le ministère à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une structure régionale qui assure la détermination des besoins régionaux et locaux en matière de soins de santé pour Santé Ontario. Ces structures devraient être des prolongements régionaux du mandat de responsabilisation de Santé Ontario, lequel a pour objectif le partage des pratiques cliniques exemplaires et la promotion de l'amélioration de la qualité. (priorité de la lettre de mandat)
5. Continuer d'appuyer les efforts de centralisation et de modernisation de la chaîne d'approvisionnement du gouvernement, y compris la planification, l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de lutte contre la pandémie de COVID-19 (priorité de la lettre de mandat)

Mesures

1. Intégrer une optique d'équité, d'inclusion, de diversité et d'antiracisme dans toutes nos activités

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Mettre en œuvre les initiatives stratégiques de la première année associées au Cadre de travail sur l'équité, l'inclusion, la diversité et l'antiracisme de Santé Ontario et assurer l'harmonisation avec tous les portefeuilles de Santé Ontario
- Atteindre les objectifs de la première année du cadre pluriannuel, en commençant par quatre domaines d'action fondamentaux :
 - Planification stratégique (faire de l'équité une priorité stratégique de l'organisation et passer un appel à l'action pour le système de santé)
 - Investissement dans la mise en œuvre (établir un bureau de l'équité et une unité de coordination autochtone avec des équipes et des ressources dédiées pour faire progresser ces travaux)
 - Amélioration de la collecte de données sur l'équité (en commençant par la collecte et l'utilisation de données démographiques favorisant l'amélioration de l'équité au sein de Santé Ontario)
 - Établissement d'un partenariat visant à promouvoir l'équité en santé chez les Autochtones
- Cerner les possibilités d'amélioration de l'accès aux soins et prendre des mesures en conséquence, et déterminer les priorités clés pour les populations défavorisées et marginalisées (notamment en mettant l'accent sur l'exploitation des technologies virtuelles)

1. Intégrer une optique d'équité, d'inclusion, de diversité et d'antiracisme dans toutes nos activités (suite)

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice 2021-2022 et mettre en place les initiatives stratégiques de la deuxième année associées au Cadre de travail sur l'équité, l'inclusion, la diversité et l'antiracisme, à savoir :
 - Déterminer clairement les responsabilités dans l'ensemble des services de Santé Ontario (en établissant et attribuant les responsabilités)
 - Représenter et refléter les Ontariens (en engageant des efforts destinés à faire en sorte que tous les niveaux de l'organisation reflètent les collectivités desservies)
 - Inclure et mobiliser les voix clés (en écoutant le personnel et les communautés et en incluant leurs idées et leurs commentaires dans la conception, la prestation et l'évaluation des programmes et des services)
 - Poursuivre la lutte de front contre le racisme (en identifiant et éliminant les pratiques et procédures discriminatoires sous toutes leurs formes et à tous les niveaux à l'aide d'approches ciblées)

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice 2021-2022 et mettre en place les initiatives stratégiques de la troisième année associées au Cadre de travail sur l'équité, l'inclusion, la diversité et l'antiracisme, à savoir :
 - Produire des rapports et évaluer aux fins d'amélioration (en publiant des mesures, en s'assurant que tous les rapports contiennent une analyse de l'équité)
 - Contribuer aux questions relatives à la santé de la population (en planifiant des services destinés à améliorer la santé de la population en collaboration avec d'autres branches du gouvernement et organismes)
 - Réduire les disparités (en utilisant les données et les pratiques exemplaires au profit de l'établissement de normes, de la détermination des disparités et de la mise en œuvre des mesures correctives axées sur l'accès, l'expérience et les résultats pour la population)

2. Faire progresser et renforcer les responsabilités du système

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Finaliser une entente de responsabilisation moderne et intégrée avec le ministère de la Santé et le ministère des Soins de longue durée
- Établir des processus internes de suivi des progrès en matière d'engagements, y compris les engagements relatifs à la concertation et l'établissement de relations
- Établir des responsabilités à long terme au moyen d'un plan stratégique pluriannuel, pour nous-mêmes, mais aussi pour nos attentes à l'égard du système de santé

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Travailler avec le ministère, les FSS et les ESO à la modernisation des ententes de responsabilisation en matière de services, de la gestion du rendement et des processus de financement afin de refléter les résultats souhaités

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice précédent

3. Poursuivre l'établissement et la mise en service de Santé Ontario en formant une « équipe unique » efficace et efficiente à partir des organismes et des organisations déjà transférés à Santé Ontario et se préparer à d'éventuels transferts d'organismes et d'organisations supplémentaires. (priorité de la lettre de mandat)

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Élaborer un plan stratégique quinquennal avec une mission, une vision, des valeurs et des principes directeurs qui orienteront notre travail et notre capacité d'exécution des priorités des personnes que nous servons, y compris les priorités du gouvernement et du ministère.
- Promouvoir une culture unifiée grâce à une forte mobilisation des employés, notamment par l'entremise de séances régulières de discussion ouverte et de forums sur le leadership, à la consolidation du site Web de Santé Ontario et à la mise en œuvre de processus consolidés de planification et de compte rendu ministériels
- Assurer le lancement du mandat de notre organisme par l'intégration du RTDV et des RLISS (fonctions autres que les services de soins à domicile et en milieu communautaire) à la suite du transfert à Santé Ontario ayant eu lieu le 1er avril 2021.
- Achever l'intégration de CorHealth à Santé Ontario d'ici l'automne 2021
- Assumer la responsabilité des programmes et contrats numériques transférés, comme convenu conjointement avec le ministère à compter du 1er avril 2021 (comme les ententes de paiements de transfert concernant le Programme de dossiers d'évaluation intégré et le Répertoire numérique des médicaments)
- Poursuivre l'établissement d'une culture durable, d'un milieu de travail sain et d'offres aux employés qui appuient une promotion complète de la santé en milieu de travail
- Déterminer et élaborer des politiques et des programmes harmonisés en matière de RH pour le personnel de Santé Ontario (p. ex., politiques sur les vacances, politiques sur les avantages sociaux, services en français, formation à l'adaptation culturelle, etc.)
- Poursuivre le perfectionnement professionnel de notre personnel et de nos dirigeants

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice 2021-2022 au besoin

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Poursuivre la mise en œuvre des éléments livrables de l'exercice 2022-2023 au besoin

4. Travailler avec le ministère à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une structure régionale qui assure la détermination des besoins régionaux et locaux en matière de soins de santé pour Santé Ontario. Ces structures devraient être des prolongements régionaux du mandat de responsabilisation de Santé Ontario, lequel a pour objectif le partage des pratiques cliniques exemplaires et la promotion de l'amélioration de la qualité. (priorité de la lettre de mandat)

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Achever l'élaboration de notre modèle de fonctionnement par l'intégration des fonctions de planification, de financement, d'assimilation et de responsabilisation régionales.
- Établir nos équipes régionales en tant que vitrine du modèle opérationnel de Santé Ontario, avec une surveillance régionale simplifiée et des modèles de partenariat avec les communautés, les fournisseurs de services de santé et les prestataires de santé et de services sociaux dans leur ensemble.

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

S.O.; accent mis sur l'amélioration continue

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

S.O.; accent mis sur l'amélioration continue

5. Continuer d'appuyer les efforts de centralisation et de modernisation de la chaîne d'approvisionnement du gouvernement, y compris la planification, l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de lutte contre la pandémie de COVID-19 (priorité de la lettre de mandat)

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Finaliser la structure de la chaîne d'approvisionnement de Santé Ontario, y compris les relations avec les principales OSP
- Finaliser et mettre en œuvre la Politique d'approvisionnement de Santé Ontario et élaborer des documents de procédure de la chaîne d'approvisionnement qui définissent des pratiques exemplaires
- Définir des mesures du rendement axées sur les critères d'excellence opérationnelle, comme les économies, les résultats des patients, le temps de cycle, les dépenses effectuées par équivalent temps plein (ETP), la qualité et la satisfaction des fournisseurs
- Finaliser les initiatives provinciales clés, comme celles consacrées aux fournitures et aux équipements médicaux et celles dédiées à la dialyse péritonéale, qui amélioreront les résultats des patients et permettront de réaliser des économies
- Continuer de soutenir la réponse de l'Ontario à la COVID-19 en matière d'approvisionnement, d'entreposage et de distribution
- En collaboration avec le ministère de la Santé, le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs et ApprovisiOntario, mettre en œuvre un modèle de gestion de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle de la province comportant des rôles et des responsabilités clairs pour le secteur des soins de santé.
- Définir la relation entre Santé Ontario et ApprovisiOntario en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement clinique de l'Ontario
- Élaborer une approche d'intégration de la chaîne d'approvisionnement du système de santé à l'appui des soins de santé fondés sur la valeur (p. ex., regroupement, ESO) et traitant des questions relatives au financement, à la technologie/aux données et aux processus (normes GS1, évaluations des technologies de la santé, etc.)

5. Continuer d'appuyer les efforts de centralisation et de modernisation de la chaîne d'approvisionnement du gouvernement, y compris la planification, l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de lutte contre la pandémie de COVID-19 (priorité de la lettre de mandat) (suite)

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Continuer de travailler avec le gouvernement et ApprovisiOntario à l'adoption du modèle provincial de gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Établir une approche intégrée de planification de la demande dans l'ensemble du secteur des soins de santé pour les initiatives stratégiques
- En collaboration avec ApprovisiOntario, créer un centre d'excellence comme point de référence pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du secteur des soins de santé et rendre compte des indicateurs de rendement clés de la chaîne d'approvisionnement
- Mettre en œuvre une approche d'intégration de la chaîne d'approvisionnement du système de santé à l'appui des soins de santé fondés sur la valeur (p. ex., regroupement, ESO) et traitant des questions relatives au financement, à la technologie/aux données et aux processus (normes GS1, évaluations des technologies de la santé, etc.)

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Continuer de travailler avec le gouvernement et ApprovisiOntario à l'adoption du modèle provincial de gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Poursuivre l'adaptation de l'approche intégrée de planification de la demande dans l'ensemble du secteur des soins de santé, y compris l'élaboration d'un programme de notation pour les fournisseurs qui met l'accent sur les services et les biens.
- Poursuivre l'exécution de vastes initiatives d'approvisionnement qui permettront d'améliorer les résultats des patients et de réaliser des économies

Mesures de rendement*

Mesures Sentinel relatives au système de santé

- Service d'urgence comme premier point de contact pour des soins de santé mentale et de lutte contre les dépendances
- Personnes ayant reçu un diagnostic de trouble lié à la consommation d'opioïdes ou identifiées comme en étant atteintes qui ont accès au traitement par agonistes opioïdes le plus tôt possible, dans un délai maximal de trois jours.
- Nombre de consommateurs uniques ayant accès aux soins virtuels en ligne soutenus par Santé Ontario
- Atteinte d'une proportion durable de soins virtuels appropriés dans le système ontarien des soins de santé
- Pourcentage de tests de diagnostic de la COVID-19 effectués dans un délai de deux jours (moyenne sur 30 jours)
- Nombre de tests fécaux, de tests Pap, de mammographies de dépistage, etc. (trimestre le plus récent par rapport au trimestre pré-pandémique équivalent)
- Nombre d'interventions chirurgicales effectuées au cours du dernier trimestre (comparativement aux volumes pré-pandémiques pour :
 - les chirurgies du cancer
 - les chirurgies autres que celles du cancer
- Nombre de nouvelles orientations de placement en foyers de soins de longue durée provenant de l'hôpital et de la collectivité (en dehors d'une situation de crise)**
- Nombre de personnes ayant besoin d'un autre niveau de soins (ANS) en attente d'un placement selon le milieu (FSLD, soins à domicile, centre de réadaptation, etc.)
- Nombre de personnes en attente de soins de longue durée dans la collectivité en situation de crise
- Taux d'acceptation des orientations vers des soins à domicile

Mesures de développement organisationnel

- Chiffres et taux de roulement volontaire (à la fin du trimestre)
- Rapport embauches internes/embauches externes
- Pourcentage d'employés qui ont fourni des données sociodémographiques pour nous permettre de mieux comprendre les caractéristiques démographiques de notre population d'employés à l'appui du cadre d'action sur l'équité, l'inclusion, la diversité et l'antiracisme en matière de santé au travail
- Note nette des promoteurs (détracteurs - promoteurs)
- Écart budgétaire inférieur à 10 %

Mesures contextuelles

- Pourcentage de patients ayant effectué au moins quatre visites au service d'urgence pour des problèmes de santé mentale et de dépendance
- Résultats du sondage rotatif sur l'expérience des patients
- Résultats du sondage rotatif sur l'expérience des fournisseurs

* Ces mesures du rendement sont provisoires et actuellement à l'étude. Toutes les mesures doivent faire l'objet d'une analyse d'équité et d'un rapport connexe dans la mesure du possible.

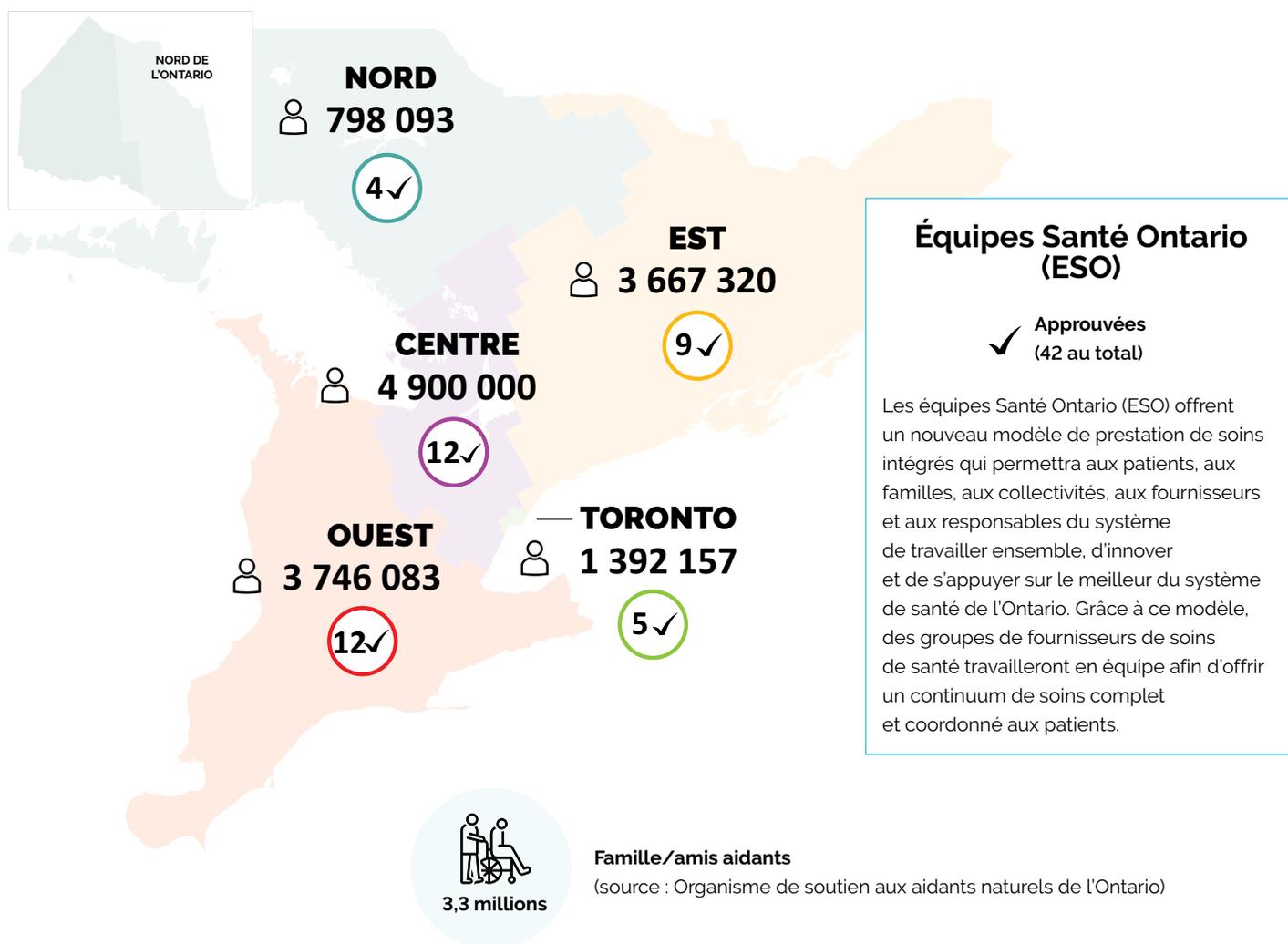
** Le type d'indicateur passera à la surveillance une fois que la nouvelle gouvernance et le nouveau leadership des Services de soutien à domicile et en milieu communautaire seront en place.

ANNEXE

Notre environnement actuel

Nous tenons compte de plusieurs facteurs dans la planification de nos activités. Il nous faut nous assurer que :

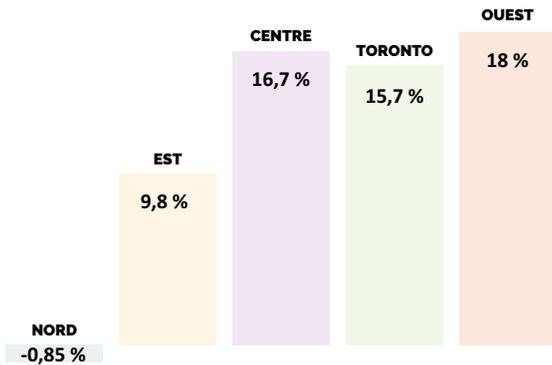
- nos équipes régionales couvrant la province ont une vision claire des communautés et des personnes qu'elles servent et des partenaires régionaux et locaux avec lesquels elles travaillent.
- nos travaux complètent et confirment les priorités stratégiques du ministère, notamment celles énoncées dans son plan visant à établir un système de santé public plus interconnecté, le plan « Vers le mieux-être » visant à bâtir le système ontarien de santé mentale et de lutte contre les dépendances, et la stratégie Priorité au numérique pour la santé. Nos travaux soutiendront également le gouvernement dans ses engagements en faveur de meilleurs résultats et expériences pour les patients et les fournisseurs tout en œuvrant à optimiser les ressources de tous les domaines de la prestation des soins de santé.
- le contexte du système de santé, les facteurs économiques, les facteurs socioculturels, les déterminants sociaux de la santé (y compris les déterminants sociaux propres à la santé des Autochtones), les tendances technologiques et les risques du système de santé sont pris en compte.



Des renseignements régionaux supplémentaires sont disponibles dans l'annexe.

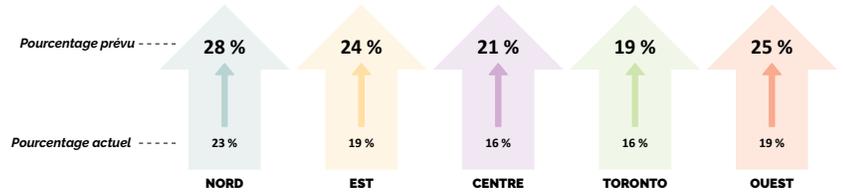
DÉMOGRAPHIE

Taux de croissance démographique au cours des 10 prochaines années

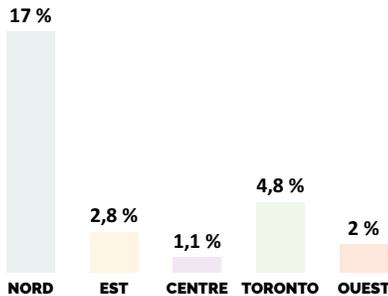


Viellissement de la population

Le nombre de résidents âgés de plus de 65 ans devrait augmenter de façon spectaculaire au cours des dix prochaines années.

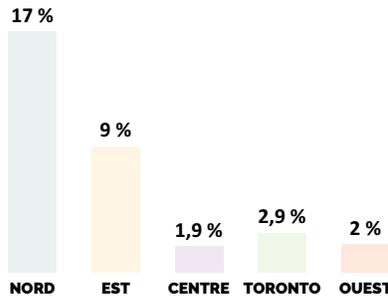


Population qui déclare être autochtone



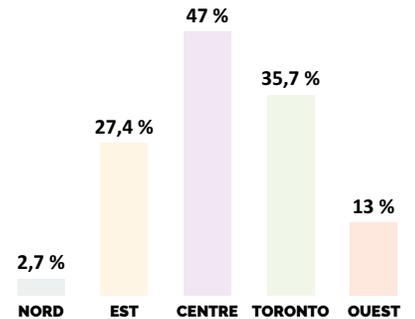
~2,8 % des Ontariens déclarent être autochtones

Population qui déclare être francophone



~4,7 % des Ontariens déclarent être francophones

Population qui déclare appartenir à une minorité visible



~29,3 % des Ontariens déclarent appartenir à une minorité visible

FOURNISSEURS DE SERVICES DE SANTÉ

Fournisseurs de services communautaires en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances



371

Équipes Santé familiale



194

Fournisseurs de services de soutien en milieu communautaire



576

Fournisseurs de services de soins à domicile



240

Centres de santé communautaire



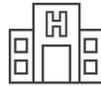
78

Cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien



26

Hôpitaux publics



140

Programmes rénaux régionaux



27

Centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones



12

Centres régionaux de cancérologie



14

Foyers de soins de longue durée



623

Centres de greffe



8

Il s'agit de totaux approximatifs qui ne comptabilisent pas tous les fournisseurs, tels que les fournisseurs de soins primaires, les spécialistes, les établissements de santé autonomes et d'autres sites tels que les établissements situés hors du milieu hospitalier.

Nord – Profil régional

NORD

798 093
(population)



Taux de croissance
démographique
au cours des
10 prochaines années

-0,85 %

Proportion
de la population
âgée de plus
de 65 ans
dans 10 ans

28 %
(23 % actuellement)



17 %

déclarent être
autochtones



17 %

déclarent être
francophones*



2,7 %

déclarent
appartenir à une
minorité visible



6 %

Population
immigrée



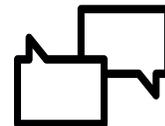
263

Ententes de
responsabilisation en
matière de services



52

Contrats pour
les organismes
fournisseurs de
services de soins
à domicile



9

Régions désignées
pour les services
en français

FOURNISSEURS DE SERVICES DE SANTÉ

Fournisseurs
de services
communautaires en
matière de santé
mentale et de lutte
contre les
dépendances



83

Fournisseurs
de services de
soutien en milieu
communautaire



128

Centres de santé
communautaire



9

Hôpitaux
publics



37

Centres d'accès aux
services de santé pour
les Autochtones



6

Foyers de soins de
longue durée



64

Équipes
Santé familiale



44

Fournisseurs de
services de soins
à domicile



52

Cliniques dirigées
par du personnel
infirmier praticien



8

Organismes
désignés pour les
services en français



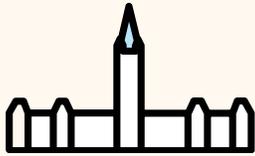
42

Les totaux approximatifs ne comptabilisent pas les médecins de premier recours et les spécialistes.

Est – Profil régional

EST

3 667 320
(population)



Taux de croissance
démographique
au cours des
10 prochaines années

9,8 %

Proportion de
la population
âgée de plus
de 65 ans dans
10 ans

24 %
(19 % actuellement)



2,8 %

déclarent être
autochtones



9 %

déclarent être
francophones*



27,4 %

déclarent appartenir à
une minorité visible



23,4 %

Population
immigrée



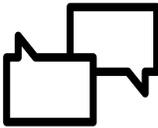
385

Ententes de
responsabilisation en
matière de services



48

Contrats pour
les organismes
fournisseurs de
services de soins
à domicile



8

Régions
désignées pour
les services
en français

*72,5 % déclarent l'anglais comme étant leur langue maternelle (Profil du recensement 2016 par région, HAIB)

FOURNISSEURS DE SERVICES DE SANTÉ

Fournisseurs
de services
communautaires en
matière de santé
mentale et de lutte
contre les
dépendances



81

Fournisseurs
de services de
soutien en milieu
communautaire



125

Centres de santé
communautaire



23

Hôpitaux
publics



34

Centres d'accès aux
services de santé pour
les Autochtones



2

Foyers de soins
de longue durée



164

Équipes
Santé familiale



50

Fournisseurs de
services de
soins à domicile



42

Cliniques dirigées
par du personnel
infirmier praticien



6

Organismes désignés
pour les services
en français



48

Les totaux approximatifs ne comptabilisent pas les médecins de premier recours et les spécialistes.

Centre – Profil régional

CENTRE

4 900 000
(population)



Taux de croissance
démographique
au cours des
10 prochaines années*

16,7%

Proportion
de la population
âgée de plus de
65 ans
dans 10 ans

21%

(16 % actuellement)



1,1%

déclarent être
autochtones



1,9%

déclarent être
francophones*



47%

déclarent appartenir à
une minorité visible



48,3%

Population
immigrée



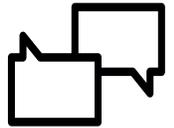
276

Ententes de
responsabilisation en
matière de services



79

Contrats pour
les organismes
fournisseurs de
services de soins
à domicile



6

Régions désignées
pour les services
en français

*58 % déclarent l'anglais comme étant leur langue première

FURNISSEURS DE SERVICES DE SANTÉ

Fournisseurs
de services
communautaires en
matière de santé
mentale et de lutte
contre les
dépendances



52

Fournisseurs
de services de
soutien en milieu
communautaire



112

Centres de santé
communautaire



9

Hôpitaux
publics



15

Centres d'accès aux
services de santé pour
les Autochtones



1

Foyers de
soins de
longue durée



123

Équipes
Santé familiale



30

Fournisseurs de
services de
soins à domicile



53

Cliniques dirigées
par du personnel
infirmier praticien



5

Organismes désignés
pour les services
en français



2

Les totaux approximatifs ne comptabilisent pas les médecins de premier recours et les spécialistes.

Toronto – Profil régional

TORONTO

1 392 157
(population)

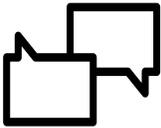


Taux de croissance
démographique
au cours des
10 prochaines années

15,7%

Proportion de
la population
âgée de plus
de 65 ans dans
10 ans

19%
(16 % actuellement)



4,8%

déclarent être
autochtones

2,9%

déclarent être
francophones*

35,7%

déclarent appartenir à
une minorité visible

36,4%

Population
immigrée

171

Ententes de
responsabilisation en
matière de services

18

Contrats pour
les organismes
fournisseurs de
services de soins
à domicile

1

Régions
désignées pour
les services
en français

*170 langues (langue maternelle pour la RMR de Toronto, recensement de 2016)

FOURNISSEURS DE SERVICES DE SANTÉ

Fournisseurs
de services
communautaires en
matière de santé
mentale et
de lutte contre
les dépendances



55

Fournisseurs
de services
de soutien en milieu
communautaire



47

Centres de santé
communautaire



16

Hôpitaux
publics



14

Centres d'accès
aux services de
santé pour les
Autochtones



1

Foyers de soins
de longue durée



36

Équipes
Santé familiale



15

Fournisseurs de
services de soins
à domicile



19

Cliniques dirigées
par du personnel
infirmier praticien



0

Organismes désignés
pour les services
en français



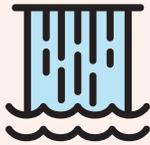
2

Les totaux approximatifs ne comptabilisent pas les médecins de premier recours et les spécialistes.

Ouest – Profil régional

OUEST

3 746 083
(population)



Taux de croissance
démographique
au cours des
10 prochaines années

18 %

Proportion de
la population
âgée de plus
de 65 ans dans
10 ans

25 %

(19 % actuellement)



2 %

déclarent être
autochtones



2 %

déclarent être
francophones*



13 %

déclarent appartenir à
une minorité visible



18 %

Population
immigrée



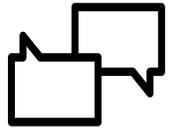
530

Ententes de
responsabilisation en
matière de services



85

Contrats pour
les organismes
fournisseurs de soins
à domicile



5

Régions
désignées pour
les services
en français

*87 % déclarent l'anglais comme étant leur langue première

FOURNISSEURS DE SERVICES DE SANTÉ

Fournisseurs
de services
communautaires
en matière de santé
mentale et de
lutte contre les
dépendances



100

Fournisseurs
de services de
soutien en milieu
communautaire



164

Centres de santé
communautaire



21

Hôpitaux
publics



40

Centres d'accès
aux services
de santé pour
les Autochtones



2

Foyers de soins
de longue durée



236

Équipes
Santé familiale



55

Fournisseurs
de services
de soins
à domicile



74

Cliniques dirigées
par du personnel
infirmier praticien



7

Organismes désignés
pour les services
en français



5

Les totaux approximatifs ne comptabilisent pas les médecins de premier recours et les spécialistes.

Risques pour le système de santé

Nous sommes également conscients des risques auxquels le système de santé est confronté et qui échappent à notre contrôle direct. Il s'agit d'une réalité auquel chaque système de santé est confronté. Bien que de nombreux risques échappent à notre contrôle direct, nous demeurons déterminés à collaborer avec les patients, les familles, les aidants, les fournisseurs de soins, et les intervenants de première ligne, le ministère, le gouvernement de l'Ontario, les chercheurs et les innovateurs pour cerner les risques et les atténuer du mieux que nous le pouvons. Voici quelques exemples de risques connus que nous surveillerons et dont nous rendrons compte, mais sur lesquels nous n'exerçons peut-être pas de contrôle direct :

Économie et main-d'œuvre

- La réponse du système de santé à la COVID-19 a nécessité des ressources considérables.
- Plusieurs conventions collectives expirent en 2021.
- Les prestataires et organismes aspirant à devenir des ESO ont identifié les accords/pratiques de travail actuels comme des obstacles potentiels à l'intégration des soins de santé dans les organismes.
- Il existe actuellement des disparités dans les salaires des fournisseurs de services de première ligne tels que les PSSP, selon le secteur dans lequel ils travaillent.
- Il sera essentiel de déterminer lequel des différents modèles de financement des soins de santé de l'Ontario soutient le mieux l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins de santé afin de garantir l'optimisation des ressources du système de santé.

Facteurs socioculturels et déterminants sociaux de la santé

- La population de l'Ontario est grandissante, vieillissante, de plus en plus diversifiée et adopte les nouvelles technologies. Comme le montrent nos aperçus régionaux, une approche unique des soins est de moins en moins pertinente.
- Le contexte actuel, avec la COVID-19, limite les consultations en face à face avec les partenaires autochtones en raison des restrictions de déplacement et de l'éloignement social.
- L'ensemble du système de soins de santé doit reconnaître les enjeux de la lutte contre le racisme et les inégalités et s'engager à y participer. Cela inclut l'engagement à écouter, à fournir des espaces sûrs pour des conversations importantes sur toutes les formes de racisme, de préjugés et de discrimination, et à co-diriger les changements qu'il est nécessaire d'effectuer au sein de notre organisme et dans nos collectivités.
- Nous devons améliorer nos cadres de mesure actuels pour mieux comprendre l'état de santé de la population et l'équité en santé. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre de nouveaux ou de meilleurs indicateurs de rendement dans l'ensemble du système de santé pour mesurer le succès des solutions en amont destinées à prévenir et à gérer les problèmes liés à la santé de manière proactive.
- Les patients, les membres de leur famille et les aidants veulent un système de soins de santé intégré dans lequel ils peuvent facilement naviguer. Pour ce faire, les prestataires doivent s'engager à effectuer des changements fondamentaux et à placer un système centré sur le patient au-dessus de leurs organismes individuels.

Défis du système de santé

- La pression accrue exercée sur les capacités et la pénurie de professionnels de la santé ont fait de l'épuisement des intervenants de première ligne une préoccupation croissante.
- L'incidence de la COVID-19 sur la capacité du système de santé limite la possibilité de reprendre les interventions programmées et non urgentes.
- Il est absolument nécessaire de combattre la crise dans les foyers de soins de longue durée, non seulement dans le cadre de la réponse à la pandémie de COVID-19, mais aussi de façon structurelle à long terme.
- Une stratégie coordonnée entre les différents niveaux de gouvernement et les secteurs de la santé doit être mise en œuvre pour contrer la pénurie provinciale de PSSP.
- Les risques liés à la COVID-19 continuent d'exercer des contraintes sur les ressources provinciales.
- Des partenaires francophones nous ont indiqués que la pandémie de COVID-19 a exacerbé les difficultés auxquelles les francophones de l'Ontario sont confrontés pour accéder aux services de soins de santé en français.

Défis technologiques

- Les progrès et les nouvelles technologies en matière de dossiers de santé électroniques, de plateformes de santé numériques et de soins virtuels sont de plus en plus adoptés et soutenus par le public. Une législation et une réglementation favorables, ainsi que des capacités de cybersécurité adaptées sont nécessaires afin d'accompagner le changement et faciliter la mise en place d'une interopérabilité sûre, transparente et financée par des fonds publics.
- Les stratégies en matière de données doivent constamment appuyer l'utilisation des nouveaux types de données et de mesures, notamment les données volumineuses, l'analyse prédictive et l'exploration de données provenant de sources nouvelles ou non conventionnelles, de manière sûre et transparente.
- Les progrès et les nouvelles technologies telles que le séquençage du génome, la robotique, l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine ont le potentiel de révolutionner à la fois la prestation des soins de première ligne et les services d'arrière-guichet. Les investissements associés à ces activités doivent donc se poursuivre.

Nos programmes et activités

Nos programmes et activités en un coup d'œil

Nous menons des partenariats et des collaborations avec des patients, des aidants, des bénévoles et nos diverses collectivités.

- Participation virtuelle de plus de 1 600 patients
- Collaboration avec des bénévoles du secteur du don et de la transplantation
- Collaboration avec les entités de planification des services de santé en français pour veiller à ce que les services de santé répondent aux besoins des francophones
- Orientation donnée par nos protocoles de consultation signés avec les partenaires autochtones afin de renforcer les relations à l'appui de la Stratégie de lutte contre le cancer chez les Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones en milieu urbain

Nous assurons la gestion opérationnelle et la coordination du système de santé

- Offre d'un guichet unique à Santé Ontario par l'entremise de nos équipes régionales qui couvrent l'ensemble de la province, assurent une surveillance simplifiée et entretiennent des liens avec toutes les collectivités, les fournisseurs de services de santé et autres partenaires des services de santé et sociaux
- Supervision des structures régionales de lutte contre la COVID-19
- Gestion de plus de 1 600 ententes de responsabilisation avec les fournisseurs de services de santé
- Poursuite de la mise sur pied et de l'administration du Centre d'excellence pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances
- Soutien des 14 programmes régionaux de cancérologie et des 27 programmes régionaux
- Collaboration avec des centres de dons, des programmes de greffe, des banques de tissus, des laboratoires, Ornge, ServiceOntario et d'autres intervenants afin de coordonner et assurer les services de don et de greffe d'organes et de tissus

Nous promouvons l'intégration des services de santé

- Soutien de toutes les équipes Santé Ontario et de la stratégie ministérielle visant à assurer le succès de ces équipes
- Soutien des 14 réseaux régionaux de soins palliatifs de l'Ontario
- Soutien au traitement des plus de 15 000 notifications électroniques reçues quotidiennement, informant les fournisseurs de soins primaires et communautaires des consultations de leurs patients dans les hôpitaux

Nous participons au recrutement et à la fidélisation des praticiens de la santé

- Soutien de la prise en charge dans les services des urgences et les cliniques de médecine familiale dans les communautés rurales, isolées et nordiques
- Soutien des professionnels de la santé formés à l'étranger
- Soutien des oncologues et autres spécialistes grâce à un plan de financement alternatif

Nos programmes et activités en un coup d'œil (suite)

Nous élaborons des normes cliniques et de qualité et promouvons la diffusion des connaissances dans l'ensemble du système de santé de l'Ontario

- Établissement de nouvelles normes de qualité
- Établissement de lignes directrices concernant les soins de cancérologie
- Élaboration de recommandations relatives à l'évaluation des technologies de la santé
- Fourniture de documents d'orientation provinciaux consacrés au don et à la greffe
- Production de rapports publics sur les données de rendement du système de santé

Nous surveillons le système de santé et rendons des comptes sur celui-ci, et nous promouvons l'amélioration de la qualité

- Surveillance des indicateurs de rendement en matière de soins rénaux, de soins de cancérologie, de don et de greffe d'organes, de temps d'attente et autres mesures du système de soins de santé de l'Ontario et production de rapports sur celles-ci
- Mise à la disposition des cliniciens de rapports favorisant les améliorations
- Soutien des organismes dans le cadre de l'élaboration des plans annuels d'amélioration de la qualité, conformément à la stratégie provinciale

Nous assurons des services de gestion de la technologie de l'information et des données sur la santé numérique au profit du système de santé ontarien

- Maintenance des données concernant :
 - les commandes et résultats de tests de laboratoire;
 - les dossiers de médicaments délivrés financés par l'État;
 - les dossiers cliniques des hôpitaux et des fournisseurs de soins à domicile et en milieu communautaire;
 - les images et rapports de diagnostic;
 - les dossiers de patients.
- Traitement de 30 millions de demandes de dossiers de patients en moyenne chaque mois
- Organisation de plus de 1,4 million de consultations virtuelles chaque année

Détermination, évaluation et atténuation des risques

Santé Ontario met actuellement en place un programme complet de gestion des risques organisationnels qui définira une pratique commune de gestion des risques. Ce programme sera essentiel pour la détermination, l'évaluation, la gestion, le suivi et le compte rendu proactifs des risques, qui sont tous essentiels à la mise en œuvre de nos priorités. Il comprendra également des processus d'examen destinés à la haute direction et à notre conseil d'administration, ainsi que des processus de signalement des risques et de remontée de ceux-ci vers le ministère.

RISQUES AUXQUELS SANTÉ ONTARIO FAIT FACE	DESCRIPTION	PROBABILITÉ ET INCIDENCE	ATTÉNUATION
<p>1. Intégration de Santé Ontario</p>	<p>RTDV, ainsi que les fonctions de planification du système de santé et les services autres que les soins à domicile des RLISS ont été transférés à Santé Ontario le 1er avril 2021.</p> <p>Alors que l'intégralité de RTDV a été transférée, les 14 RLISS sont demeurées axées sur les soins à domicile et en milieu communautaire (en fonctionnant désormais sous un nouveau nom, Services de soutien à domicile et en milieu communautaire (SSDMC)). Il sera important de veiller à une répartition claire de la gouvernance et de la responsabilisation entre Santé Ontario et les SSDMC et à la précision du partage de la planification des services de soins à domicile et en milieu communautaire entre ces entités.</p>	<p>Faible probabilité en raison de la collaboration étroite entre Santé Ontario et le ministère à l'approche des transferts.</p> <p>Incidence élevée sur la capacité globale de Santé Ontario à réussir la mise en œuvre de son mandat d'intégration.</p>	<p>La haute direction et le conseil d'administration continueront de travailler avec le ministère afin de définir une relation redditionnelle appropriée entre Santé Ontario et les 14 SSDMC.</p>
<p>2. De multiples priorités concurrentes en raison de l'incidence sans précédent de la COVID-19</p>	<p>La lutte contre la COVID-19 est une priorité absolue de l'ensemble du système de santé, y compris de Santé Ontario. En raison des lourdes répercussions de la COVID-19, les priorités pré-pandémiques et émergentes sont constamment réévaluées.</p> <p>Santé Ontario s'est déjà vu assigner un certain nombre de priorités en sus de celles initialement prévues et il se pourrait que d'autres priorités viennent s'y greffer. Nous continuerons de relever les défis qui se présentent à nous, mais il convient de reconnaître que ces nouvelles priorités peuvent affecter les capacités de l'ensemble de l'organisme.</p>	<p>Probabilité élevée en raison de notre rôle important dans la lutte contre la COVID-19.</p> <p>Incidence modérée dans la mesure où Santé Ontario peut utiliser une grande partie de ses efforts de lutte contre la COVID-19 pour se transformer et innover.</p>	<p>La haute direction réévaluera chaque trimestre les progrès réalisés dans le cadre du plan d'activités.</p> <p>Le Plan d'activités 2021-2022 a tenu compte de la capacité nécessaire pour les activités courantes de lutte contre la pandémie ainsi que pour les efforts de stabilisation et de relance du système de santé. Santé Ontario collaborera avec le ministère pour veiller à ce que les efforts de relance du système de santé soient adéquatement dotés et priorisés.</p>

RISQUES AUXQUELS SANTÉ ONTARIO FAIT FACE	DESCRIPTION	PROBABILITÉ ET INCIDENCE	ATTÉNUATION
<p>3. Clarté quant aux responsabilités</p>	<p>L'entente de responsabilisation signée en 2019, puis modifiée en 2020, tient compte des pratiques passées des multiples organismes qui ont été transférés à Santé Ontario.</p> <p>Alors que Santé Ontario entame sa deuxième année complète d'existence, une nouvelle entente de responsabilisation moderne s'impose.</p> <p>Cette entente modernisée et intégrée doit permettre à Santé Ontario de générer des transformations, des innovations et des retombées représentatives du mandat qui lui a été confiée par le gouvernement. Compte tenu du regroupement de 21 organismes en une seule entité (Santé Ontario), il est également nécessaire de réduire les lourdeurs administratives, en ayant par exemple recours à des pratiques simplifiées et modernisées en matière de compte rendu et de financement. Il nous faut également tenir compte des nouvelles responsabilités découlant de la réponse de Santé Ontario à la COVID-19 qui n'ont peut-être pas été envisagées avant la pandémie (p. ex., surveillance du réseau de laboratoires provinciaux et des centres d'évaluation).</p> <p>L'énonciation claire des responsabilités et la modernisation du financement permettront à Santé Ontario de mieux mettre en œuvre son mandat.</p>	<p>Faible probabilité que cette question ne soit pas résolue au cours de l'exercice 2021-2022.</p> <p>Incidence élevée puisque Santé Ontario pourrait ne pas être en mesure de mener à bien son mandat d'interconnexion et de modernisation du système de santé tel qu'initialement défini par le gouvernement.</p>	<p>La haute direction et le conseil d'administration continueront de travailler avec le ministère :</p> <p>(1) à la finalisation d'une nouvelle entente de responsabilisation qui reflète l'intérêt commun du ministère et de Santé Ontario à favoriser l'innovation et la transformation; et (2) à une modernisation du financement concordant avec l'évolution des responsabilités de Santé Ontario, y compris l'intégration du système de santé et les investissements axés sur la valeur.</p>
<p>4. Modernisation de la protection de la vie privée</p>	<p>Le paysage réglementaire du système de santé ontarien en matière de protection de la vie privée et d'intérêt public connexe n'a cessé d'évoluer ces dernières années dans le but d'équilibrer les protections tout en offrant des soutiens au profit des patients. Ces changements offrent d'importantes opportunités mais ont également une incidence directe sur Santé Ontario et sur les différents rôles majeurs qu'il joue dans le soutien aux patients et aux fournisseurs de soins de santé, au ministère et aux chercheurs à l'aide des données nécessaires à l'amélioration des soins offerts.</p> <p>Santé Ontario poursuit l'intégration des bases de données volumineuses et hautement réglementées des organismes qui ont été transférés. Les problèmes associés aux multiples dispositions de la LPRPS et aux cadres d'échange de données fragmentés sont aggravés par l'évolution du paysage réglementaire.</p> <p>Ces problèmes peuvent nuire à la mise à disposition des données auprès de divers groupes d'intervenants.</p>	<p>Faible probabilité lorsque la notion de protection de la vie privée ne fait pas partie de la structure d'intégration des anciennes unités opérationnelles de Santé Ontario.</p> <p>Probabilité élevée et forte incidence connexe pour la réputation de Santé Ontario en tant que partenaire proactif dans la production de rapports et d'analyses de données en raison des restrictions relatives à l'échange de données et de la nécessité d'améliorer et de consolider l'infrastructure du système.</p>	<p>La haute direction travaillera avec le ministère et le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée à l'établissement d'un cadre réglementaire appuyant la rationalisation de ces rôles et l'échange de données au sein de Santé Ontario et du système de santé.</p>

Opérations et plan de dotation en personnel

Budget 2021-2022	
Recettes	30 564 660 274 \$
Ministère de la Santé	30 557 369 587 \$
Autres recouvrements et recettes	7 290 687 \$
Dépenses	30 564 660 274 \$
Paiements de transfert des fournisseurs de services de santé	26 421 468 730 \$
Paiements de transfert	3 535 431 429 \$
Salaires et avantages sociaux	331 177 540 \$
Technologies de l'information	130 426 300 \$
Services achetés	104 475 454 \$
Amortissement	3 385 090 \$
Espaces de bureau	23 096 628 \$
Frais d'administration, de fournitures et de réunions	13 573 560 \$
Déplacements et hébergement	1 625 542 \$

Ressources humaines

Au 1er avril 2021, nos effectifs étaient les suivants :

ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP) RÉELS EN 2021	
TOTAL de Santé Ontario	2 724

REMARQUE : Conformément à la Loi de 2010 sur l'excellence des soins pour tous, Santé Ontario emploie en tant qu'Ombudsman des patients la personne nommée par le lieutenant-gouverneur en conseil. En vertu de la Loi de 2019 pour des soins interconnectés, le mandat de Santé Ontario comprend la prestation d'un soutien à l'Ombudsman des patients, notamment par la dotation en personnel nécessaire à l'exercice de ses fonctions. Par conséquent, les membres du personnel de l'Ombudsman des patients sont des employés de Santé Ontario. Bien que le bureau de l'Ombudsman des patients constitue une division de Santé Ontario, un certain nombre de mesures ont été mises en place pour appuyer l'indépendance du bureau et lui permettre de fonctionner séparément du reste de l'organisme. Le ministère collabore avec le bureau de l'Ombudsman des patients en vue d'établir un budget d'activités distinct du processus budgétaire de Santé Ontario.

Plan relatif à la technologie de l'information (TI) / la prestation électronique des services (PES)

Le portefeuille d'excellence numérique en santé de Santé Ontario est un catalyseur et un accélérateur clés des priorités stratégiques énoncées dans le présent plan d'activités. Santé Ontario exploite actuellement plus de 100 systèmes cliniques et technologiques au service de milliers de travailleurs de la santé dans des centaines d'établissements de santé de la province, ainsi que de nombreux systèmes ministériels. Nous sommes déterminés à permettre aux patients et aux fournisseurs de soins de disposer de nouveaux et meilleurs moyens d'accès aux renseignements dont ils ont besoin en temps opportun aux fins d'obtention de meilleurs résultats en matière de soins de santé, d'une manière qui respecte la vie privée des Ontariennes et Ontariens en protégeant les renseignements personnels (RP) et les RPS qui nous sont confiés en leur nom par les dépositaires de renseignements sur la santé. Pour ce faire, nous continuerons de veiller à ce que les principes de protection de la vie privée et de sécurité soient au cœur de la conception et de la gestion de nos systèmes technologiques et que ces systèmes fonctionnent de façon sécuritaire, efficace et fiable. Nous continuerons également de faire évoluer ces systèmes de manière à soutenir la transformation du système de santé et nos propres efforts d'amélioration organisationnelle. Nous le ferons en partenariat avec le ministère, les patients, les aidants, les fournisseurs de soins de santé et d'autres partenaires de l'industrie. Tout ce travail repose sur notre engagement à mettre en œuvre la stratégie Priorité au numérique pour la santé au moyen de nombreuses solutions de santé numérique exploitées par Santé Ontario.

Ci-dessous sont indiqués les principaux points forts des initiatives numériques et virtuelles à l'appui de nos priorités organisationnelles.

Réponse rapide à la pandémie de COVID-19 et contribution à la stabilisation du système de soins de santé

Les efforts numériques et virtuels de Santé Ontario continueront d'être axés sur le soutien d'une réponse rapide et intégrée à la COVID-19. Par exemple, dans le cadre de la réponse de Santé Ontario à la COVID-19, nous œuvrons à l'élargissement de l'accès aux résultats des tests de dépistage de la COVID-19 en intégrant de nouveaux professionnels de la santé à des solutions numériques provinciales, en appuyant le renforcement de la capacité de dépistage des laboratoires, et en offrant aux ESO la capacité de surveiller la propagation de la COVID-19 et de prendre en charge des patients atteints de maladies chroniques complexes à distance grâce à l'utilisation d'outils de soins virtuels et de santé numérique (ou de solutions de santé numérique). Nous appuyons également les efforts d'inscription à la vaccination provinciale et de mise en œuvre de celle-ci pour assurer un accès coordonné aux vaccins contre la COVID-19.

Amélioration des résultats cliniques

Il est essentiel que tous nos efforts de soins numériques et virtuels aient une incidence sur les patients. Il s'agit d'une priorité dans tous nos domaines d'intérêt clinique existants et émergents. À compter d'avril 2021, Santé Ontario fournira un soutien technologique complet pour la prestation et la coordination des dons et des greffes d'organes et de tissus. Nous chercherons à déterminer comment tirer parti des soutiens numériques et virtuels pour améliorer l'accès aux soins des Premières Nations, des Inuits, des Métis et des Autochtones vivant en milieu urbain, des francophones et des autres groupes prioritaires, mal desservis et vulnérables, et donc dispenser des soins de santé équitables et efficaces. Enfin, nous continuerons d'améliorer, d'élargir et d'intégrer les solutions de santé numérique qui augmenteront l'adoption des soins virtuels par les professionnels de la santé.

Transformation de la prestation des soins

En partenariat avec le ministère, nous mettrons également notre expertise numérique et virtuelle au service des ESO. Par exemple, nous appuierons la rationalisation des activités d'adoption, de déploiement, d'éducation, de formation et de gestion du changement liées aux soins numériques et virtuels. Il s'agira notamment de permettre aux ESO d'accéder aux solutions provinciales à l'appui de la prestation des services de soins intégrés (p. ex., les visualiseurs cliniques provinciaux, CHRIS, Health Report Manager et services électroniques). Nous offrirons un appui supplémentaire par la mise en place d'un modèle intégré de soutien à la santé numérique pour les ESO couvrant les produits et services de santé numérique, et nous concevrons et mettrons en œuvre les changements permettant d'étendre aux soins à domicile le système d'information concernant la santé du client (CHRIS), et ce afin de répondre aux exigences des ESO en matière de plans de soins partagés. Cette entente modernisée et intégrée doit permettre à Santé Ontario de générer des transformations, des innovations et des retombées représentatives du mandat qui lui a été confiée par le gouvernement. Enfin, nous collaborerons avec l'ensemble des partenaires pour offrir un soutien continu au programme de services électroniques dans le but de faire progresser l'adoption des orientations électroniques, des consultations électroniques et d'autres produits et services de santé numérique qui ont une incidence directe sur la coordination des soins dans l'ensemble des sous-secteurs.

Prise de décisions fondée sur les données

Les soins numériques et virtuels jouent un rôle important dans l'établissement du système provincial de santé mentale et de lutte contre les dépendances. En partenariat avec les représentants des patients et des familles, les prestataires et les fournisseurs de soins de première ligne, nous œuvrerons à élargir l'accès aux soins pour les populations prioritaires comme les enfants et les jeunes, les Premières Nations, les Inuits, les Métis, les Autochtones vivant en milieu urbain et les francophones. Nous nous emploierons également à faciliter le développement et la mise en œuvre de l'infrastructure de TI, de la normalisation, de la collecte et de l'utilisation des données, ainsi que l'accès aux solutions virtuelles et numériques, y compris les soins fondés sur la mesure, dans le système de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Ce travail tirera parti d'un solide cadre de gouvernance de la protection de la vie privée et de la sécurité et de la mise en œuvre de l'initiative numérique de gestion de données en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances du plan « Vers le mieux-être ».

Renforcement et leadership

La mise en place d'une agence unique et intégrée, à savoir Santé Ontario, a créé des conditions propices pour gagner en efficacité, éliminer les cloisonnements existants et définir des cadres, des méthodologies et des processus uniformes en matière de services numériques et virtuels. Par exemple, conformément à la stratégie Priorité au numérique pour la santé, nous gérons la mise en œuvre de solides systèmes technologiques fondamentaux de confidentialité et de sécurité dans l'ensemble de Santé Ontario et offrons aux ESO un catalogue commun de services et un document d'orientation provincial consacrés à la mise en de la santé numérique et de la gestion de l'information. Nous continuerons d'exploiter, d'améliorer et de soutenir les biens et les services de santé numérique de Santé Ontario. En partenariat avec notre ministère et nos partenaires de la prestation des soins de santé, nous élaborons un modèle opérationnel provincial de cybersécurité pour le secteur de la santé de l'Ontario afin de protéger les ressources de soins de santé de l'Ontario contre les cybermenaces. Le modèle opérationnel provincial de cybersécurité s'intégrera au modèle opérationnel de Santé Ontario et s'inscrira dans le principe du respect de la vie privée dès la conception. Nous continuerons également de moderniser nos propres pratiques, en transférant notamment nos applications sur site dans l'infonuagique, en établissant des politiques et des normes communes de cybersécurité et en poursuivant la mise en œuvre de notre stratégie de consolidation des centres de données.

Avancement de la stratégie relative à la gestion de l'information, aux données et à l'analyse (GIDA) de Santé Ontario

La gestion de l'information, les données et l'analyse constituent des composantes déterminantes de la mise en œuvre de nos priorités stratégiques. Santé Ontario héberge et gère une abondance de dépôts de données cliniques et non cliniques qui peuvent fournir une mine de renseignements aux professionnels de la santé, aux chercheurs, aux prestataires de services de santé et aux planificateurs de systèmes. En mettant l'accent sur l'exploitation de ces atouts, l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme stratégique pluriannuel de données et d'analyse pour Santé Ontario permettront de nous aligner sur les stratégies provinciales. Ce programme visera à garantir l'optimisation de notre capacité à gérer efficacement nos données et renseignements pour soutenir le ministère dans la prise de décisions fondées sur des données probantes concernant le système de santé.

Afin d'atteindre nos objectifs stratégiques liés aux données et à l'analyse, Santé Ontario doit avoir accès aux RPS et aux RP détenues par les intervenants du système de soins de santé ontarien, qui sont assujettis à la *LPRPS* et à la *LAIPVP*. Nous nous engageons à respecter la vie privée des personnes, à protéger les RPS et les RP dont nous avons le contrôle ou la garde et à nous conformer à nos obligations législatives. Il est essentiel d'intégrer des pratiques efficaces en matière de confidentialité et de sécurité dans l'ensemble de l'organisation à l'aide d'une méthodologie de « protection de la vie privée dès la conception » pour respecter ces engagements et conserver la confiance des Ontariennes et des Ontariens.

Priorités de mise en œuvre de la stratégie et des capacités relatives à la gestion de l'information, aux données et à l'analyse

Éléments livrables de l'exercice 2021-2022

- Lancer l'élaboration d'une initiative stratégique sur les données et l'analyse qui répond aux besoins immédiats de Santé Ontario et qui fait progresser les priorités stratégiques du Ministère, y compris la mise en œuvre d'un modèle de gouvernance et d'un modèle opérationnel dotés de solides contrôles de protection de la vie privée et de sécurité.
- Aider le ministère à mettre en œuvre des stratégies et des initiatives comme la Plateforme ontarienne des données sur la santé, qui vise à appuyer la réponse provinciale à la COVID-19.
- Travailler avec le ministère à l'établissement d'un cadre réglementaire favorisant la consolidation et l'échange des données à l'échelle de Santé Ontario afin de permettre à l'organisation de tirer efficacement parti des données nécessaires pour s'acquitter de son mandat.
- Faire mûrir, faire évoluer et harmoniser notre cadre de gouvernance et de responsabilisation du programme de protection des renseignements personnels afin de remplir nos obligations en tant qu'entité prescrite et en tant qu'organisation prescrite en vertu de la *LPRPS* en ce qui concerne le maintien et le soutien des nouveaux usages du dossier de santé électronique (DSE), et conformément aux récentes modifications réglementaires de la *PRPS*.
- Étendre l'utilisation réfléchie des données et des rapports en vue d'éclairer nos domaines d'intérêt clinique existants et émergents, notamment la santé de la population et les ESO, les initiatives cliniques et de qualité, le rendement du système de santé et les rapports publics, et de soutenir les régions en harmonie avec les principales priorités provinciales.
- De concert avec l'ensemble du système de santé, y compris le ministère, continuer de recueillir stratégiquement des données sur les besoins uniques et diversifiés de la population ontarienne, en prenant notamment des mesures visant à faciliter la collecte de données sociodémographiques.
- Collaborer avec les intervenants du système à l'avant-garde de l'amélioration des données et des analyses du système de santé dans les domaines de l'intelligence artificielle, de l'apprentissage machine, de l'intégration des données et des collaborations multisectorielles pour relever les défis posés par le système de santé et les soins de santé.

Priorités de mise en œuvre de la stratégie et des capacités relatives à la gestion de l'information, aux données et à l'analyse

Éléments livrables de l'exercice 2022-2023

- Tirer parti des changements apportés à la législation pour poursuivre la transition, la consolidation et l'échange des principales données nécessaires aux travaux sur la santé de la population et les ESO, aux initiatives cliniques et de qualité, ainsi qu'à l'établissement du rendement du système de santé et des rapports publics, et soutenir les régions en harmonie avec les principales priorités provinciales.
- Poursuivre le développement d'un programme ontarien de données et d'analyse sur la santé pour répondre aux besoins de l'organisation et satisfaire les priorités clés du ministère.

Éléments livrables de l'exercice 2023-2024

- Continuer de faire évoluer le programme de données et d'analyse pour s'assurer qu'il répond aux besoins de l'organisation et satisfait les priorités clés du ministère.

Plan de communication stratégique

La communication est un outil essentiel à Santé Ontario pour l'exécution de son mandat. Au cours des trois prochaines années, nos communications viseront à informer et consulter nos divers publics en français et en anglais sur l'interconnexion et la coordination du système ontarien de soins de santé pour faire en sorte que les Ontariennes et Ontariens reçoivent les meilleurs soins possibles.

Objectifs généraux de communication :

- **Mieux faire connaître** les recommandations fondées sur des données probantes, les innovations, les services et les activités améliorées du système de santé, et favoriser leur adoption.
- **Établir, entretenir et renforcer des partenariats** avec divers intervenants professionnels, des populations particulières et des partenaires communautaires – en étant à l'écoute de leurs besoins et en tenant compte de leurs commentaires.
- **Continuer d'adopter une approche axée sur le système et centrée sur la personne** dans notre travail, en partenariat avec d'autres intervenants.
- **Continuer d'appuyer la mise sur pied de Santé Ontario** à mesure que les organismes sont transférés pour former une seule équipe efficace et efficiente.
- **Démontrer l'impact et la valeur de notre travail, en partenariat avec d'autres intervenants**, grâce à de nouveaux moyens d'interconnexion et de coordination du système de santé de l'Ontario.

Nos publics cibles sont :

- Les patients, les résidents, les clients, les familles et les aidants, ainsi que le grand public
- Les professionnels de la santé issus de toutes les disciplines et de tous les secteurs
- Les organismes et associations du système de santé
- Les chercheurs
- Les communautés autochtones et francophones
- Les autres populations particulières, y compris les communautés noires et les personnes handicapées
- Le gouvernement (ministère de la Santé, ministère des Soins de longue durée, cabinets des ministres, Bureau du Conseil des ministres, cabinet du premier ministre, autres ministères)
- Tout le personnel de Santé Ontario

Approche de communication globale :

- Utilisation de canaux de communication multidimensionnels et intégrés permettant de communiquer avec nos publics, tels que les communications numériques, les médias sociaux, les communications avec les parties prenantes, le traitement des questions d'intérêt, etc.
- Élaboration de descriptions claires qui informent et incitent le passage à l'action, afin que notre public comprenne la valeur de nos messages et tire parti de ceux-ci.
- Renforcement de l'importance du partenariat et mise à profit des voix de tiers afin de partager de manière crédible nos messages collectifs et réfléchir à notre

travail de manière positive (par exemple, les responsables du système, les fournisseurs de soins de santé, les associations, les patients, les résidents et les familles, etc.)

- Travail en collaboration avec le ministère de la Santé, le ministère des Soins de longue durée et d'autres ministères, au besoin, ainsi qu'avec le cabinet du ministre, le Bureau du Conseil des ministres et le cabinet du premier ministre, au besoin.
- Élaboration de plans de communication pour des initiatives particulières, avec des messages descriptifs et des documents à l'appui, au fur et à mesure de la mise en œuvre de ces dernières (telles que les initiatives répertoriées dans notre calendrier annuel de communication).

Principales tactiques :

- Une gestion efficace des questions d'intérêt et des relations avec les médias, ce qui nécessite une analyse continue de l'environnement, une gestion proactive et efficace des problèmes, une réponse aux requêtes des médias et autres demandes de renseignements et un dialogue proactif avec les journalistes, le cas échéant.
- Des communications internes visant à informer et à favoriser l'établissement des liens significatifs et d'une culture d'équipe ainsi que la coordination autour des priorités absolues et des objectifs communs.
- Des communications organisationnelles qui exposent continuellement notre mandat, nos objectifs stratégiques, nos activités et nos résultats, et qui décrivent nos offres, nos avantages et notre valeur.
- Des communications avec les intervenants qui appuient nos efforts de partenariat et de mobilisation auprès des intervenants professionnels, des communautés autochtones et francophones, les populations particulières comme les communautés noires et les personnes handicapées, des partenaires communautaires et des patients, des familles et des aidants.
- Des communications relatives à la COVID-19 faisant état des recommandations fondées sur des données probantes de Santé Ontario et visant à optimiser constamment les ressources du système tout au long de nos efforts d'intervention groupée.
- Des moyens de communication numérique robustes, notamment un site Web, des comptes de médias sociaux et d'autres canaux potentiels permettant de s'adresser à nos publics là où ils se trouvent.

Mesures et objectifs de rendement en réponse aux plaintes :

- Répondre rapidement aux demandes de renseignements du public, dans un délai de 1 à 2 jours ouvrables, et orienter les personnes vers la source appropriée. Par exemple, pour les plaintes concernant un organisme, adresser la demande au programme de relations avec la clientèle de l'organisme ou à l'Ombudsman des patients. Pour les plaintes concernant un clinicien, adresser les personnes à l'ordre professionnel approprié.

Initiatives impliquant des tiers

TIERS IMPLIQUÉS DANS LE SOUTIEN DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES ET DES ACTIVITÉS

Inforoute Santé du Canada (ISC)	Inforoute ISC contribue à améliorer la santé des Canadiens en collaborant avec Santé Ontario pour accélérer le développement, l'adoption et l'utilisation efficace de solutions de santé numériques et virtuelles dans tout le Canada.
Ministère du Travail et Société canadienne du cancer	<p>Financement opérationnel reçu pour le Centre de recherche sur le cancer professionnel (CRCP). Le Centre de recherche sur le cancer professionnel (CRCP) est un programme de recherche appliquée pour l'étude et la prévention des cancers d'origine professionnelle. Le CRCP développe des connaissances scientifiques sur le cancer professionnel à l'aide de trois grandes catégories de recherche :</p> <ol style="list-style-type: none">1. La surveillance : recherche qui permet d'identifier les industries, les professions et les travailleurs pour lesquels les risques de cancer professionnel sont les plus élevés.2. Causation: recherche épidémiologique qui permet d'identifier les causes du cancer liées au lieu de travail et synthétise les résultats des études précédentes.3. La prévention : recherche qui permet d'identifier les interventions les plus efficaces et les plus adaptées au contexte afin de réduire l'exposition aux agents cancérigènes sur le lieu de travail.
Université Laval	Financement d'une importante subvention de recherche intitulée « Évaluation personnalisée du risque pour la prévention et le dépistage précoce du cancer du sein : intégration et mise en œuvre ». La période de financement s'étend du 1er avril 2018 au 31 mars 2022. Cette étude de recherche est financée au niveau fédéral par Génome Canada/IRSC.
BC Cancer	Le Centre canadien de recherche appliquée en lutte contre le cancer (ARCC) a été créé en 2009 dans le cadre d'un partenariat officiel entre Action Cancer Ontario, BC Cancer (alors connu sous le nom de BC Cancer Agency), l'Université de la Colombie-Britannique et l'Université de Toronto. À Action Cancer Ontario, un organisme de Santé Ontario (CCO-SO), un financement complet est fourni (depuis 2009) pour mener à bien et soutenir les activités (impression/technologie/voyages/perfectionnement professionnel) du gestionnaire du réseau ARCC. Des fonds supplémentaires ont également été mis à la disposition de CCO-SO à des montants variables au cours de la dernière décennie afin de soutenir des ressources supplémentaires. À ce jour, le ARCC est entièrement financé jusqu'en 2022, et nous prévoyons un financement durable au-delà de cette date également.
Partenariat canadien contre le cancer	Financement des agences de lutte contre le cancer pour soutenir les patients atteints d'un cancer pendant l'épidémie de COVID-19.
Hôpitaux ontariens, réseaux locaux d'intégration des services de santé, foyers de soins de longue durée, établissements de santé autonomes, laboratoires, services de dialyse, centres de dépistage/ d'évaluation, universités	Santé Ontario travaille avec les fournisseurs de services de santé de chaque RLISS afin de mieux coordonner et interconnecter le système de soins de santé dans son ensemble, le rendre plus efficace et soutenir la prestation des meilleurs soins possibles centrés sur le patient.

Sources

DÉMOGRAPHIE (page 37)

Taux de croissance démographique au cours des 10 prochaines années

Nord : Prévisions d'Intellihealth pour 2020-2030, consultées en janvier 2021. Projection démographique 2021, 2030

Est : Prévisions d'Intellihealth pour 2020-2030, 2020-02-11

Centre : Ministère des Finances. Estimations (2011-2013) et projections (2014-2041) de la population basées sur le recensement de 2011 pour les réseaux locaux d'intégration des services de santé.

Toronto : Ministère des Finances. Estimations (2011-2013) et projections (2014-2041) de la population basées sur le recensement de 2011 pour les réseaux locaux d'intégration des services de santé.

Ouest : Prévisions d'Intellihealth pour 2020-2030, 2020-02-11.
Vieillesse de la population

Nord : Prévisions d'Intellihealth pour 2020-2030, consultées en janvier 2021. Projection démographique 2021, 2030

Est (projections) : Prévisions d'Intellihealth pour 2020-2030, 2020-02-11

Est (données actuelles) : Prévisions d'Intellihealth pour 2020-2030, 2020-02-11

Centre (projections) : Ministère des Finances. Estimations (2011-2013) et projections (2014-2041) de la population basées sur le recensement de 2011 pour les réseaux locaux d'intégration des services de santé.

Centre (données actuelles) : Ministère des Finances. Estimations (2011-2013) et projections (2014-2041) de la population basées sur le recensement de 2011 pour les réseaux locaux d'intégration des services de santé.

Toronto (projections) : Prévisions d'Intellihealth pour 2020-2030, 2020-06-01

Toronto (données actuelles) : Prévisions d'Intellihealth pour 2020-2030, 2020-06-01

Ouest (projections) : Prévisions d'Intellihealth pour 2020-2030, 2020-02-11

Ouest (données actuelles) : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population qui déclare être autochtone

Nord : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Est : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Centre : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Toronto : Our Health Counts Toronto - demande personnalisée en 2017

Ouest : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population qui déclare être francophone

Nord : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Est : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Centre : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Toronto : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Ouest : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population qui déclare appartenir à une minorité visible

Nord : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Est : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Centre : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Toronto : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Ouest : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

PROFIL DE LA RÉGION NORD (page 39)

Population : Prévisions d'Intellihealth pour 2020-2030, consultées en janvier 2021, Projection démographique 2021

Population qui déclare être autochtone : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population qui déclare être francophone : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population qui déclare appartenir à une minorité visible : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population immigrée : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Régions désignées pour les services en français : Rapport provincial des services de santé en français (janvier 2020)

PROFIL DE LA RÉGION EST (page 40)

Population : Prévisions d'Intellihealth pour 2020-2030, 2020-02-11

Population qui déclare être autochtone : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population qui déclare être francophone : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population qui déclare appartenir à une minorité visible : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population immigrée : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Régions désignées pour les services en français : Rapport provincial des services de santé en français (janvier 2020)

PROFIL DE LA RÉGION CENTRE (page 41)

Population : Prévisions d'Intellihealth pour 2020-2030, consultées en février 2020

Population qui déclare être autochtone : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population qui déclare être francophone : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population qui déclare appartenir à une minorité visible : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population immigrée : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Régions désignées pour les services en français : Rapport provincial des services de santé en français (janvier 2020)

PROFIL DE LA RÉGION DE TORONTO (page 42)

Population : Prévisions d'Intellihealth pour 2020-2030, extraites le 2020-06-01

Population qui déclare être autochtone : Our Health Counts Toronto - demande personnalisée en 2017

Population qui déclare être francophone : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population qui déclare appartenir à une minorité visible : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population immigrée : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Régions désignées pour les services en français : Rapport provincial des services de santé en français (janvier 2020)

PROFIL DE LA RÉGION OUEST (page 43)

Population : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population qui déclare être autochtone : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population qui déclare être francophone : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population qui déclare appartenir à une minorité visible : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Population immigrée : Direction de l'analytique et des connaissances en matière de santé du ministère de la Santé. Profil du recensement de 2016 - RLISS et sous-régions avec classement (Analyse de l'environnement 2018)

Régions désignées pour les services en français : Rapport provincial des services de santé en français (janvier 2020)

MODÈLE OPÉRATIONNEL

Les patients de l'Ontario, les résidents de foyers de soins de longue durée, les clients en milieu communautaire, les aidants, les bénévoles et les diverses communautés, notamment les communautés autochtones, francophones, noires et les personnes handicapées.

Fournisseurs de soins de santé et équipes Santé Ontario

- Organismes de services sociaux
- Bureaux de santé publique
- Établissements de soins hospitaliers et d'urgence
- Établissements de soins primaires, en milieu communautaire et de longue durée
- Établissements de soins spécialisés axés sur les maladies

STRUCTURE DES SERVICES FONCTIONNELS DE SANTÉ ONTARIO

Partenariat entre les patients, les aidants, les collectivités et les fournisseurs (engagement). Accent mis sur l'amélioration des résultats de santé de la population, l'amélioration de l'expérience des patients, l'amélioration de l'expérience des prestataires de première ligne, et l'optimisation des ressources (quadruple objectif).

Fonctions régionales

Amélioration de la qualité; renforcement de l'accès; facilitation de l'intégration; mesure des résultats; gestion des problèmes et des relations.

Fonctions du système de santé

Leadership clinique et équité en santé clinique; excellence des soins de cancérologie; normes de qualité, analyses et rapports publics; transformation des soins à domicile et en milieu communautaire; excellence numérique; santé de la population et systèmes de santé fondés sur des valeurs; soutien au développement des équipes Santé Ontario; soutien des ressources humaines en santé; expansion et coordination du réseau de laboratoires provinciaux; excellence des soins rénaux; dons et greffes d'organes et de tissus; rendement, responsabilisation et soutien du système de santé; excellence virtuelle; centre d'excellence pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances; chaîne d'approvisionnement et innovation en matière de soins (financement, soins numériques et virtuels).

Fonctions de soutien organisationnel

Ressources humaines; mobilisation et échange communautaires; finances; services juridiques, protection de la vie privée et gouvernance; stratégie et planification.

Haute direction, stratégie et gouvernance : Président-directeur général et conseil d'administration.

Abréviations

ABRÉVIATION	DÉFINITION
ANS	Autre niveau de soins
CCO	Action Cancer Ontario
CHRIS	Système de renseignements concernant la santé du client
DHIEX	Échange de renseignements numériques sur la santé
DSE	Dossier de santé électronique
eETG	Version électronique de l'Échelle canadienne de triage et de gravité
EMR	Dossier médical électronique
EPI	Équipement de protection individuelle
ESO	Équipe Santé Ontario
ETP	Équivalent temps plein
LAIPVP	Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée
LPRPS	Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé
Ministère	Ministère de la Santé
ORP	Plan rénal de l'Ontario
OSP	Organisation de services partagés
PLCO	Plan pour la lutte contre le cancer en Ontario
PSSP	Préposé aux services de soutien à la personne
RLISS	Réseau local d'intégration des services de santé
RP	Renseignements personnels
RPS	Renseignements personnels sur la santé
RTDV	Réseau Trillium pour le don de vie
SILO	Système d'information de laboratoire de l'Ontario
SNSS	Système de navigation dans les soins de santé
SSDMC	Services de soutien à domicile et en milieu communautaire

Santé Ontario

525, avenue University, 5e étage,
Toronto ON, M5G 2L3

www.ontariohealth.ca



**Santé
Ontario**